

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

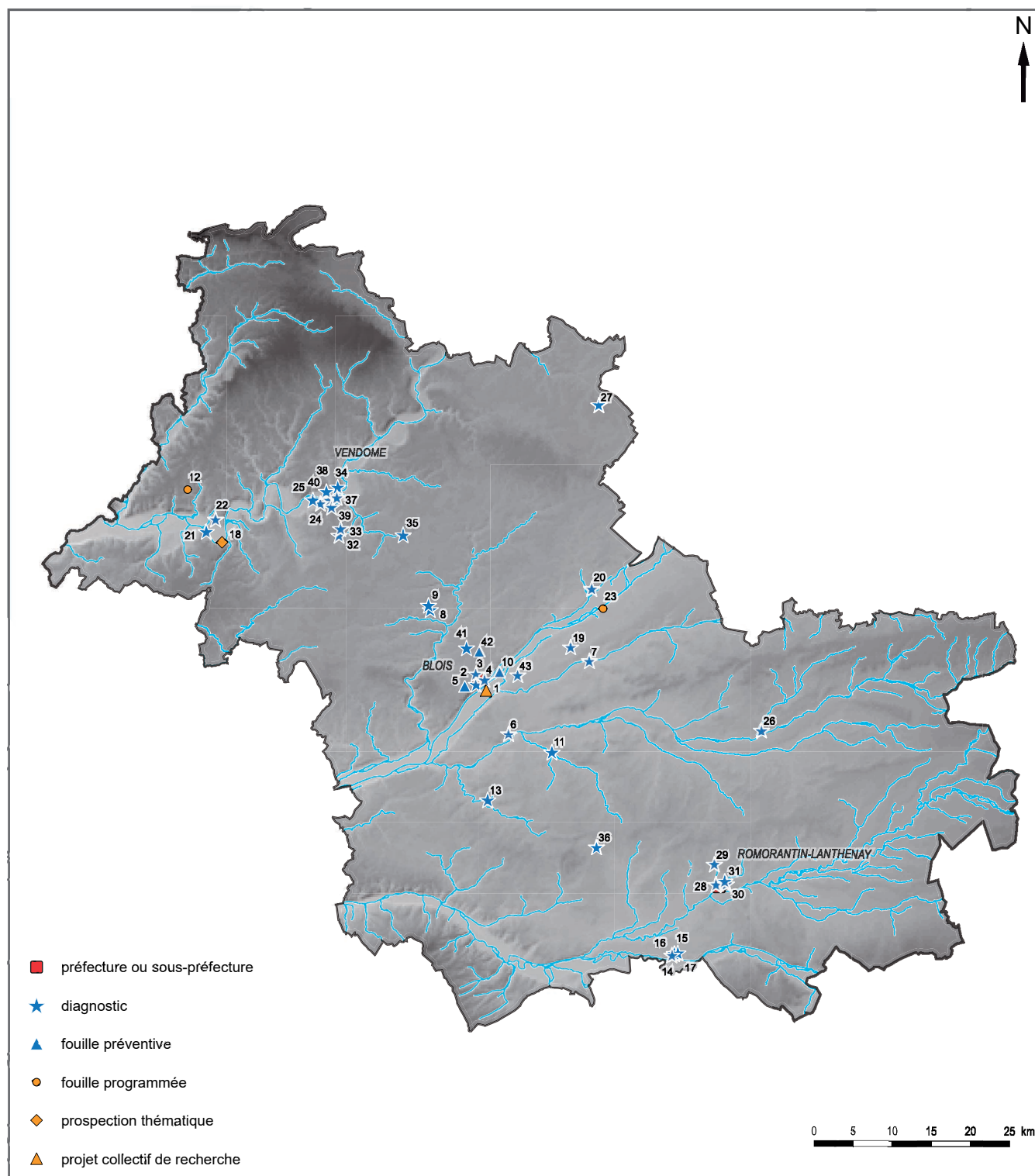
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41018	Blois, Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (Inrap)	PCR	FER GAL MA	0612601	1
41018	Blois, 46 rue de la Garenne	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	CON	0612717	2
41018	Blois, 25 rue de Beauséjour	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612747	3
41018	Blois, rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf	Poitevin Grégory (Inrap)	OPD	MA MOD	0612759	4
41018	Blois, 2 à 6 Rue du Pont du Gast	Josset Didier (Inrap)	OSE		0612906	5
41031	Cellettes, 9 A-C-D-E rue du Parc	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612720	6
41034	Chambord, Domaine de Chambord	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD		0612783	7
41040	La Chapelle-Vendômoise, 15-19 Chemin des Coulisses	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD		0612847	8 ON
41040	La Chapelle-Vendômoise, rue du Stade	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612848	9
41047	La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Victor, extension du cimetière	Roy Gwenaël (Inrap)	OSE	GAL MA MOD	0612736	10
41067	Cour-Cheverny, 1 place Victor Hugo	Poitevin Grégory (Inrap)	OPD	FER GAL	0612841	11
41087	Fontaine-les-Coteaux, l'Etre Tariaud	Dalayeun Marie-Denise (Inrap)	FP	MA	0612932	12
41092	Fougères-sur-Bièvre, rue de l'Arvaux	Sale Philippe (Inrap)	OPD	PAL NEO MA	0612745	13
41097	Gièvres, Patureau des Sartons	Champault Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612761	14
41097	Gièvres, rue du Marais Sylvain	Champault Eric (Inrap)	OPD	GAL	0612764	15
41097	Gièvres, rue du Marais Sylvain	Champault Eric (Inrap)	OPD		0612765	16 ON
41097	Gièvres, rue du Stade	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	GAL	0612850	17
41113	Habitat civil médiéval des 11 ^e et 14 ^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin	Marot Emeline (SUP)	PRT	MA	0612358	18
41129	Maslives, 30 bis rue de Chambord	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	CON	0612741	19
41136	Mer, rue Frédéric Chopin, Les Venelles	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612877	20 ON
41149	Montoire-sur-le-Loir, 10 rue du Loir	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MA MOD	0612790	21
41149	Montoire-sur-le-Loir, Fosse	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD		0612918	22 ON
41155	Muides, Le Bas des Flénats	Chevallier Aude (MC)	FP	PAL NEO BRO	0612801	23
41158	Naveil, rue du Tertre de la Glacière	Dalayeun Marie-Denise (Inrap)	OPD	IND	0612780	24

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41158	Naveil, Centre-Bourg	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	MA	0612923	25
41159	Neung-sur-Beuvron, rue du stade Camille Sauté	Cherdo François (Inrap)	OPD	GAL	0612867	26
41173	Beauce-la-romaine, 9 avenue de Bretagne	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	NEO	0612882	27
41194	Romorantin-Lanthenay, rue du 8 Mai	Tremel Amandine (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612766	28
41194	Romorantin-Lanthenay, 11 rue Notre Dame du Lieu	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	MA	0612822	29
41194	Romorantin-Lanthenay, 37 rue de Loreux	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	CON	0612823	30
41194	Romorantin-Lanthenay, rue du Rantin	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0612833	31
41200	Sainte-Anne, les Clos	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD		0612878	32 ON
41200	Sainte-Anne, rue du Bourg	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD		0612903	33 ON
41226	Saint-Ouen, avenue Saint-Exupéry	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	FER	0612721	34
41243	Selommes, place de la Mairie	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612715	35
41247	Soings-en-Sologne, Bois du Vent	Sale Philippe (Inrap)	OPD	MOD CON	0612746	36
41269	Vendôme, 6 rue Saint-Jacques	Couderc Agnès (Inrap)	OPD	MOD	0612740	37
41269	Vendôme, 10 rue du Saint-Coeur	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MOD	0612824	38
41269	Vendôme, place Babeuf	Blanchard Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612845	39
41269	Vendôme, faubourg Chartrain, rue Saint-Denis rond-point des Rochambelles	Jouanneau-Bigot Sylvia (Inrap)	OPD	MA MOD	0612856	40
41276	Villebarou, 8 rue des Carrés	Cherdo François (Inrap)	OPD	IND	0612719	41
41276	Villebarou, ZAC du parc des Mézières	Poitevin Grégory (Inrap)	OSE	NEO FER GAL	0612879	42
41295	Vineuil, les Bois Jardins, avenue des Noël's tranche 2	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD		0612771	43 ON

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer
Moyen ÂgeBLOIS
Ville et Territoire ligérien depuis les
premières installations urbaines

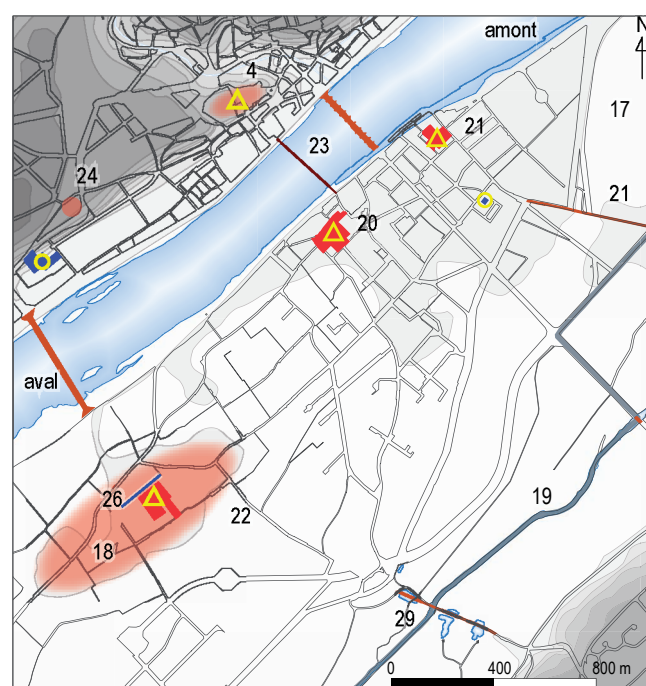
Gallo-romain

Dans sa troisième pluriannuelle (2020-2022), les membres du projet collectif de recherches travaillent sur les deux monographies devant être publiées : la synthèse archéologique urbaine de Blois (SAU) et les recherches dans le lit mineur de la Loire. L'évolution topographique du val de Blois et l'analyse morphologique du parcellaire envisagées en 2019 dans un troisième volume seront finalement intégrées dans le volume consacré à la synthèse archéologique urbaine de Blois.

Pour le premier volume, le SAU, l'information première constitue les éléments documentaires (ED). Le dépouillement extrait de documentation de sources différentes est grandement avancé et devrait s'achever en 2024. Le groupe espère que les éléments documentaires issus du dépouillement des rapports d'opération archéologique – c'est-à-dire, de recherche archéologique de terrain (RAT) – seront terminés en 2023. Ces ED résultants de ces sources primaires sont fondamentaux pour poursuivre le travail. Ce n'est qu'une fois cette tâche réalisée que pourront être entreprises les notices des composantes de l'espace urbain. Les repères urbains (RU), composantes fonctionnelles de l'espace et du temps urbain, seront aboutis en 2025. Les représentations (phases morpho-chronologiques des RU, phRU) seront issues de cette analyse. Chaque RU peut comprendre une ou plusieurs phases. Tout ajout de phase est justifié par un changement chronologique et/ou morphologique. S'il y a une modification fonctionnelle du RU, il doit y avoir la création d'un nouveau RU. Ainsi, c'est la PhRU et non le RU qui est représentée spatialement dans le système d'information géographique nommée la Blésoise, base de données spatialisées créée pour le projet de Synthèse Archéologique Urbaine de Blois, véritable document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (Dépavf) informatisé. Les membres du PCR réfléchissent à la restitution de toutes les notices des ED, afin de garder en mémoire la réflexion et le processus opératoire qui ont permis d'établir les synthèses générales. Un premier effort a déjà été donné cette année à

l'harmonisation de ces notes. Il sera poursuivi durant les deux années à venir.

Pour l'année 2021, on compte 301 éléments documentaires supplémentaires, soit un total de 2690 notices d'ED enregistrées dans la Blésoise. Le corpus de rapports



Extension occupation
Diagnostic après 2003
Fouille après 2003
Occupation gauloise
Mobilier gaulois

4 Promontoire
17 Déchargeoir de la Bouillie
18 Montille
19 Le Cosson
20 Rue du Puits-Neuf
21 Ponts-Chartrains

22 La Motte (la Croupe)
23 Pont de La Tène finale
24 Butte des Capucins
25 Bombement naturel
26 Chemin du Haut de la Bonne
29 Ponts Saint-Michel

Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : témoins d'occupations protohistoriques. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

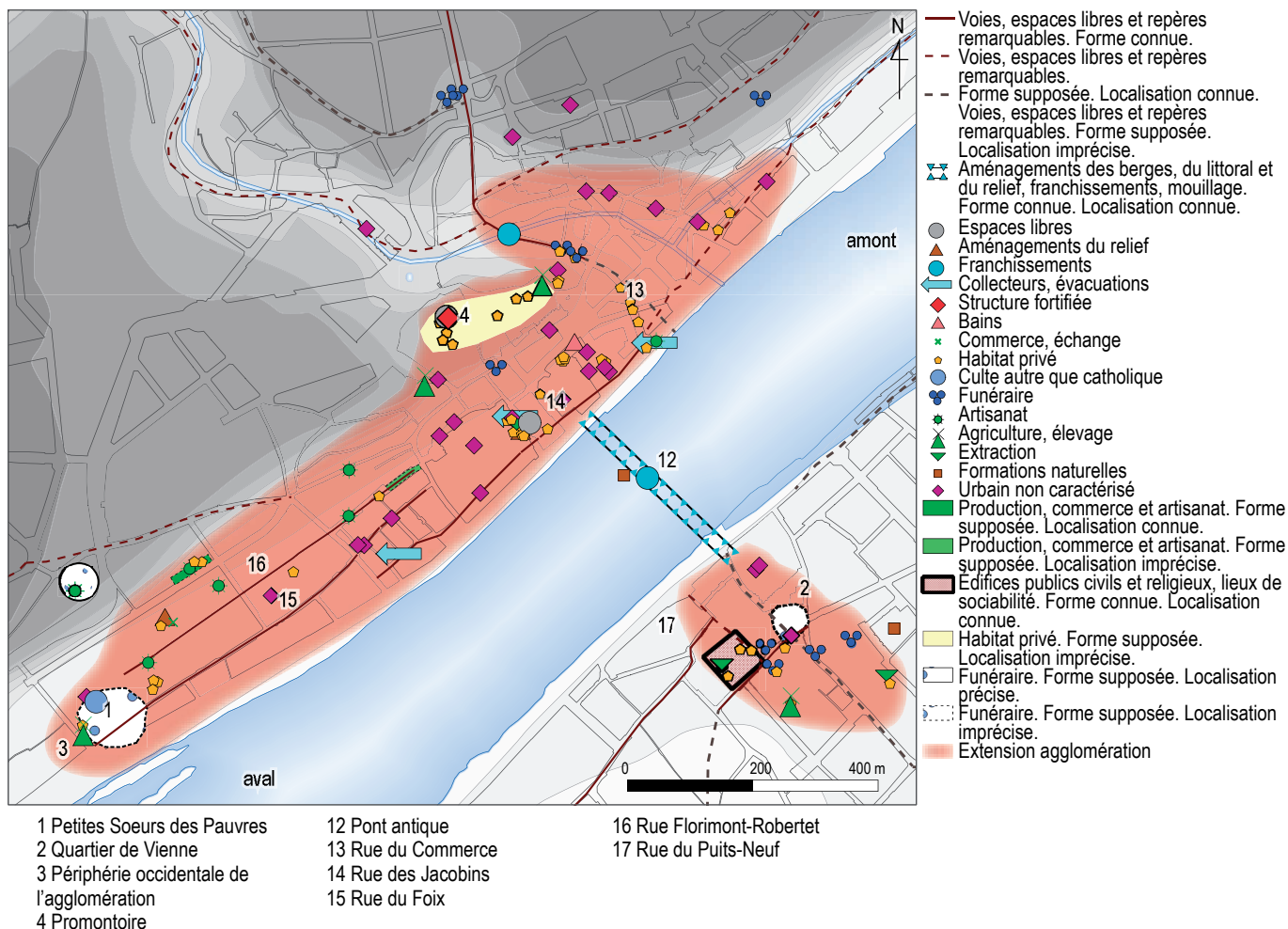


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : proposition d'extension de l'agglomération antique réalisée à partir de toutes les données archéologiques. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

archéologiques concerne 193 RAT. Toutes les données issues d'une opération sont rassemblées et sont évidemment géolocalisées dans la Blésoise sous la forme initiale d'éléments documentaires. Aucun repère urbain n'a été créé en 2021. En prévision de la mise en œuvre des éléments documentaires pour la création des phases de Repères Urbains – subdivisions chronologiques des Repères Urbains –, des requêtes ont été créées dans la base de données du projet pour permettre la pleine exploitation de la chronologie dans la définition des entités urbaines. L'utilisation de ces requêtes facilitera aussi le travail d'harmonisation des attributs de datation que l'on détermine à chaque ED, révision indispensable pour ces éléments qui sont à la source de la réflexion historique à venir.

Durant cette année 2021, les membres du PCR ont poursuivi certaines études qu'il convenait d'étoffer. Cela concerne le quartier de Vienne qui se développe en rive gauche. La nouvelle recherche engagée par Michel Philippe complète parfaitement les enquêtes de Victorine Mataouchek et surtout les investigations menées par Diane Carron. Les travaux sont la suite de ceux initiés par le même chercheur durant l'opération de fouille archéologique préventive de la rue du Puits-Neuf, localisée en rive gauche. Les résultats, augmentés de ceux issus de l'archéologie préventive, viendront renforcer les données sur la rive gauche et permettront de consolider l'analyse parcellaire de Gaël Simon. L'histoire du quartier

de Vienne en rive gauche, jusqu'alors très peu étudiée, est désormais privilégiée par l'ensemble des actions du PCR et ce depuis le commencement du projet collectif de recherches. Deux posters sur le bâti ont été présentés lors du 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, dont un portant sur l'enquête patrimoniale menée dans le quartier de Vienne et un autre sur une maison en rive droite, qui a fait l'objet d'un sauvetage urgent (Mataouchek 2021 et Lallet 2021).

Le second volume portant sur la Loire a lui-aussi bien progressé. Cette monographie est beaucoup plus facile à aborder. Les ouvrages de franchissement sont la priorité. Une remise à plat des données des franchissements a été tentée. Pour l'année 2021, les efforts ont porté sur le franchissement de La Tène finale ou changement de notre ère, celui de la deuxième moitié du II^e s. et enfin sur celui du milieu du X^e s. Dorénavant, les études xylographiques et dendrologiques de François Blondel sont intégrées aux chapitres correspondants.

Parallèlement, les membres travaillent sur l'évolution morphologique de la ville, car le franchissement, quelle que soit sa forme (gué, bac ou pont), est un point de rencontre très important qui pourrait avoir été à l'origine de la fixation de l'habitat et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain dans ce lieu. Les différents passages sur la Loire impliquent une évolution des circulations au sein même de la ville et certainement sur le franchissement

de la vaste plaine d'inondation de la rive gauche. Dans ce val, l'eau y est omniprésente sous diverses formes. Ce sont d'abord les eaux courantes de la Noue et du Cosson, ensuite les eaux stagnantes qui constellent le paysage avec les zones humides qui subsistent aux abords des cours d'eau secondaires. Dans cette plaine d'inondation, on observe des zones plus élevées de deux à trois mètres seulement. Cette configuration a influencé les occupations humaines. L'agglomération artisanale de la Motte du milieu du III^e s. jusqu'au début du I^{er} s. av. J.-C. occupe une de ces zones hautes (fig. 1). La reconnaissance d'un franchissement à la fin de La Tène ou au changement d'ère montre la progression des occupations vers le bombement de Vienne. Un deuxième ouvrage au même emplacement illustre la pérennité du franchissement sur la Loire sur deux siècles. Ces ouvrages confirment aussi le caractère privilégié de la situation de carrefour d'itinéraires fluvial et terrestres occupée par la ville de Blois. Enfin, la localisation du premier passage connu montre un changement radical dans l'occupation des deux rives de la Loire. L'agglomération artisanale gauloise en rive gauche est abandonnée. Les populations et les activités sont déplacées, plus en amont, dans des secteurs dorénavant situés en vis-à-vis, sur chaque rive du fleuve (fig. 2). Le nouveau passage du milieu du X^e s., en amont des précédents, enrichit considérablement notre connaissance de l'évolution de la trame urbaine, alors que la

nature et l'organisation des occupations des quartiers riverains sont encore mal comprises pour le haut Moyen Âge. La projection des axes de ce supposé franchissement aboutit sur des amorces de voies aujourd'hui disparues de part et d'autre, mais représentées sur le plan napoléonien (fig. 3 et 4). Cela met en lumière l'évolution du paysage urbain, notamment vis-à-vis de l'état parcellaire antérieur, qui est assez bien documenté, à savoir la trame antique s'articulant à partir d'un pont situé plus d'une centaine de mètres en aval. La construction d'un nouveau franchissement au milieu du XI^e s. confirme le statut et le rôle structurant majeurs de la Grand'rue, en rive droite. Une nouvelle connexion au réseau voit le jour en rive gauche (Aubourg et al. 2021a). On ne peut que réaffirmer que le pont est un élément clé pour la fabrique urbaine. L'exemple de Blois montre parfaitement le lien entre le développement urbain au travers les ouvrages de franchissement.

Les études sur les franchissements se poursuivront en 2022, voire jusqu'en 2023. L'analyse sur les transformations des axes de circulation sera exposée dans le volume du SAU. Dans le volume sur la Loire, ne seront reprises que les synthèses. Un article paru dans la revue La Loire et ses terroirs expose les grandes lignes des travaux du PCR sur ce thème bien précis (Aubourg et al. 2021b). Une communication sur le thème de l'eau dans

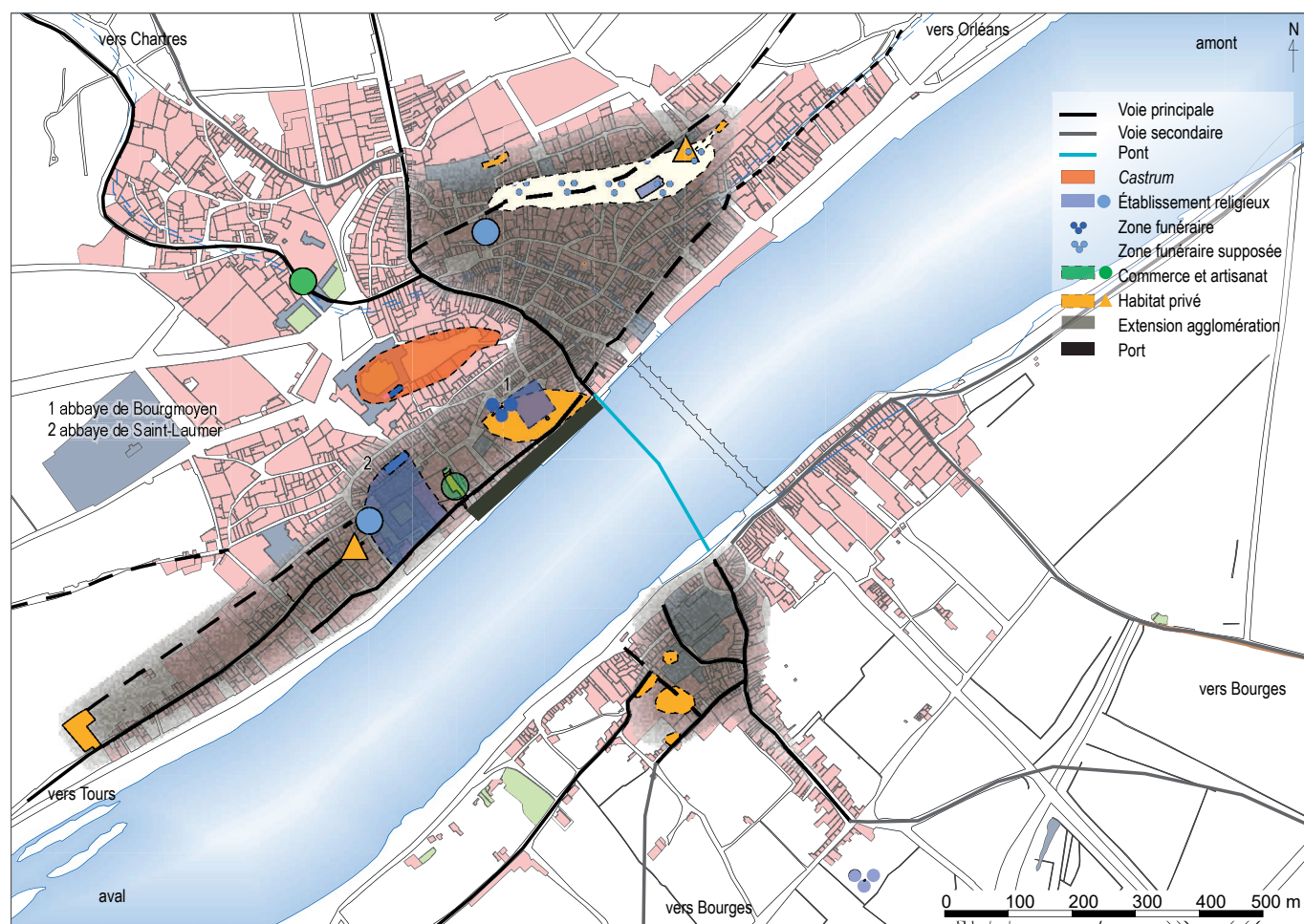


Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : Blois au haut Moyen Âge avec son franchissement du milieu du X^e s. reporté sur le cadastre napoléonien (ADLC 41, 3P2 18). (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

les villes dans le cadre du colloque organisé par l'Université de Tours a permis de présenter la structuration de l'espace urbain de Blois à travers la position des différents franchissements (Aubourg et al. à paraître).

Viviane Aubourg, Didier Josset

Aubourg et al 2021a : AUBOURG V., BLONDEL F., JOSSET D., « Un franchissement du milieu du XI^e siècle à Blois », in, 41^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Association française d'Archéologie mérovingienne (AFAM), Sept.-Oct. 2021, Chartres, France.

Aubourg et al. 2021b : AUBOURG V., JOSSET D., BLONDEL F., GRAPPY T., SCHMIT D., « Les franchissements de la Loire à Blois », *La Loire et ses terroirs*, 106, pp. 84-119.

Aubourg et al. à paraître : AUBOURG V., JOSSET D., MIEJAC E., SIMON G., « L'eau et ses usages à Blois du X^e au XIII^e s. comme éléments structurants de l'espace urbain », in, *L'eau dans les villes d'Europe au Moyen Âge (IV^e-XV^e s.) : un vecteur de transformation de l'espace urbain* – colloque du 21-23 octobre 2021 – Université de Tours.

Lallet 2021 : LALLET C., « Un sauvetage urgent à Blois rue des Juifs », poster, in *Archéologie préventive sur le bâti – 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, L'Isle-sur-la-Sorgue, 28 octobre 2021.

Mataouchek 2021 : MATAOUCHEK V., « De l'archéologie sans détruire : exemple d'enquête patrimoniale dans le quartier de Vienne, Blois (Loir-et-Cher) », poster, in *Archéologie préventive sur le bâti – 5^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, L'Isle-sur-la-Sorgue, 28 octobre 2021.

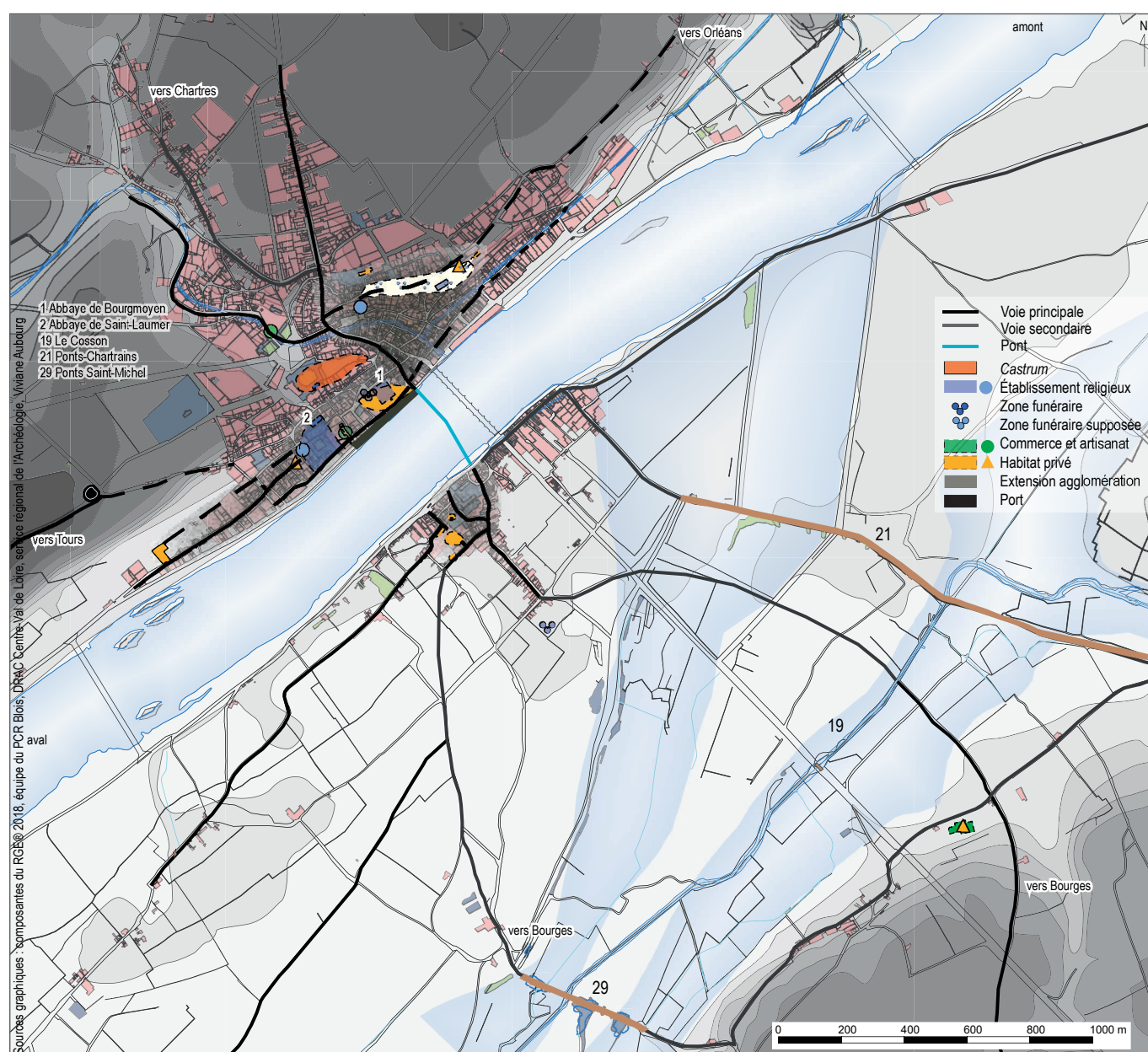


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : hypothèses de traverser du val au haut Moyen Âge (ADLC 41, 3P2 18).
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

BLOIS

46 rue de la Garenne

L'opération de diagnostic archéologique réalisée 46 rue de la Garenne à Blois (Loir-et-Cher) a été réalisée du 11 au 22 janvier 2021 en préalable au projet de construction d'un bassin de stockage par la Communauté d'Agglomération de Blois. Le diagnostic n'a pas mis en évidence de vestige en lien avec le réseau de captage et d'alimentation du Gouffre, pourtant attendu à cet endroit. En revanche, une carrière d'extraction de calcaire et de marne de Beauce et un four à chaux probablement XIX-XX^e s. ont été mis au jour.

Anne-Marie Jouquand



Blois (Loir-et-Cher) 46 rue de la Garenne : fond de la cuve du four à Chaux. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

BLOIS

25 rue de Beauséjour

Les quatre tranchées du diagnostic archéologique réalisé en février 2021 à Blois au 25 rue de Beauséjour, préalablement à un projet de constructions de maisons individuelles, n'ont livré aucun vestige datant de l'époque préindustrielle. Seul un plot en béton armé correspondant à une construction légère contemporaine de type serre

ou hangar rappelle les activités horticoles pratiquées sur ce site avant son abandon récent. Les indices parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien n'ont laissé aucune trace archéologique.

Nicolas Fouillet

BLOIS

Rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf

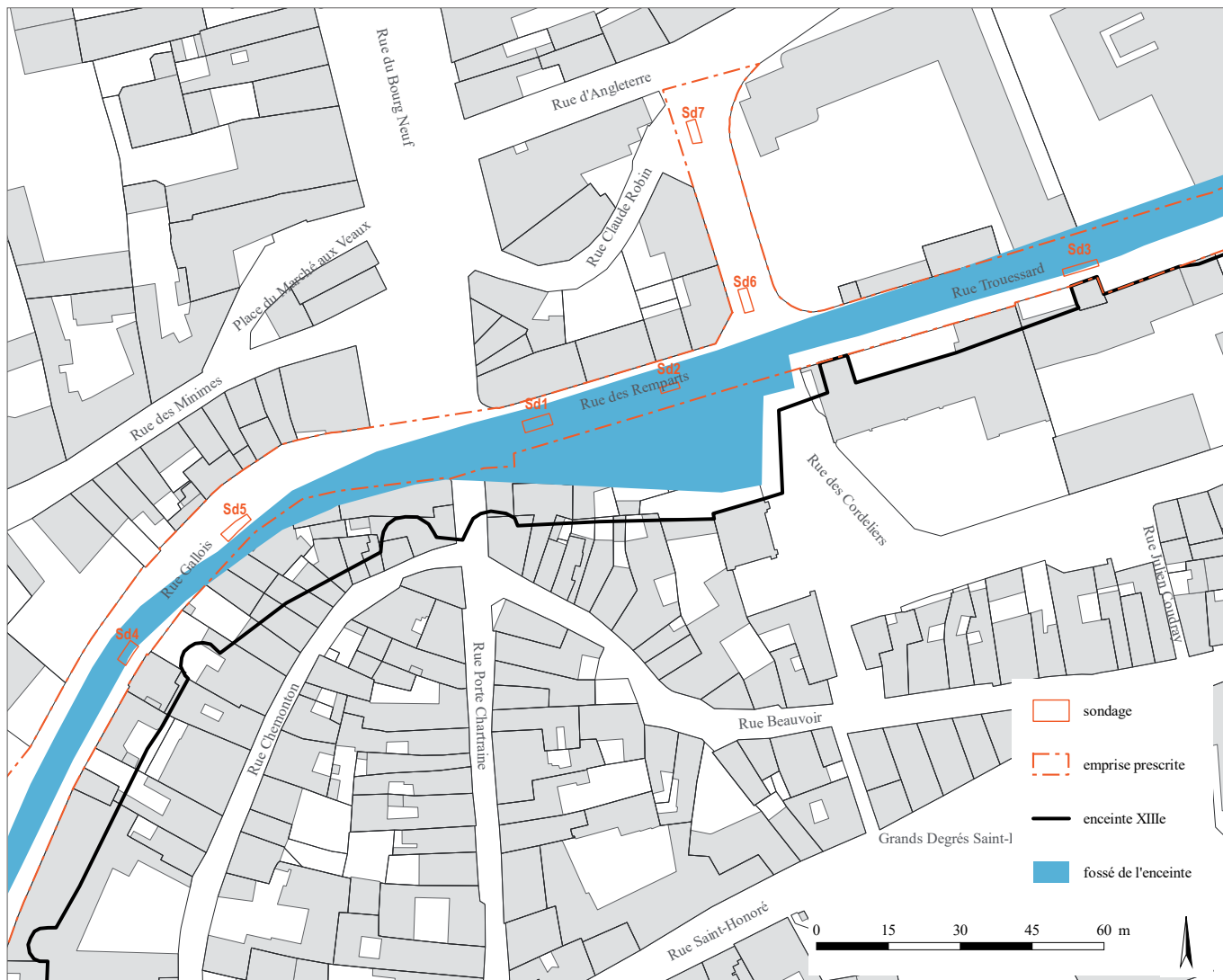
L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois, dans le Loir-et-Cher. L'emprise prescrite de 4 886 m² s'implante sur le plateau nord de Blois, sur le rebord du coteau surplombant le centre urbain antique puis médiéval de la ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation des réseaux enterrés de la rue Gallois et du quartier du Bourg Neuf.

Les sondages réalisés dans le quartier ont démontré que les niveaux archéologiques conservés avaient des épaisseurs variables d'un point d'observation à l'autre. Dans les rues Gallois, Trouessard et Cordeliers, le substrat calcaire est affleurant sous les chaussées et seuls les vestiges en creux sont conservés. Ainsi, les creusements découverts dans les rues Gallois et des Remparts dépassent 1,70 m de profondeur. Ces données soulignent un potentiel archéologique contrasté dans cette bande de terrains longeant la courtine médiévale. En effet, ce secteur a été fortement impacté par de vastes travaux et remaniements entre les XVIII^e et XX^e s.

À quatre reprises, les sondages ont exhumé le fossé de l'enceinte urbaine de Blois érigée au XIII^e s. Ils apportent des précisions sur cet ensemble mal connu. Ainsi, les restitutions du tracé et les dimensions du creusement sont corrigés. Le profil de l'aménagement fossoyé est mieux appréhendé et se révèle muni d'une escarpe sur un de ses tronçons. La lanière de terrain laissée libre entre la courtine et le fossé coïnciderait avec un élément défensif supplémentaire : les palis. Le diagnostic révèle ainsi de nouvelles données sur cette partie nord du système défensif.

Les quelques éléments chronologiques permettent également de retracer à grands traits l'évolution de ce creusement marquant encore de nos jours le paysage urbain et sa trame viaire.

Grégory Poitevin



Blois (Loir-et-Cher) rues Gallois, Porte-Chartraine, Bourg-Neuf : emprise des sondages de la prescription avec une hypothèse de restitution de l'enceinte XIIIe s. et de son fossé sur extrait cadastral. (L. Roubaud, Inrap)

Néolithique

CELLETES Rue du Parc

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé du 12 au 13 janvier 2021 sur la commune de Cellettes, rue du Parc a été l'occasion de recueillir des indices mobiliers pour la fin de la Préhistoire. La découverte hors structure de céramique du Néolithique final nous renseigne sur la proximité d'occupation pour la période. Le diagnostic a également

permis de préciser le contexte sédimentaire et en particulier la présence de niveaux sableux en ces lieux jusque-là inconnus. Ils pourraient correspondre à la continuité de la terrasse alluviale située en contre-bas du site ou encore aux sables et marnes du Blésois issu de la pente.

Jean-Philippe Baguenier

Moyen Âge

LA CHAPELLE-VENDÔMOISE Rue du Stade

Époque moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé du 16 au 17 juin 2021 sur la commune de La Chapelle-Vendômoise rue du Stade, a révélé une carrière d'extraction de matériaux calcaires. Le secteur d'extraction mesure 23 m environ de diamètre en surface pour plus de 2,10 m de profon-

deur et livre de la céramique du bas Moyen Âge, voire de l'époque moderne (XVI^e s.). Cette opération a également permis de recueillir des données sur le contexte géologique de la commune.

Jean-Philippe Baguenier

La fouille archéologique réalisée à La Chaussée-Saint-Victor dans le cadre de l'extension du cimetière municipal s'est effectuée sur 1 658 m². Elle documente une occupation diachronique qui s'étend sur la totalité de la période historique, sans hiatus marqué. Il convient de préciser que les vestiges mis au jour ne constituent qu'une partie seulement d'un site plus vaste, qui s'étend vers l'est, sous le cimetière actuel, et au sud, probablement jusqu'au trait de rive de la Loire masqué par la levée qui la borde au nord. L'assiette du site n'est pas parfaitement circonscrite au nord et à l'ouest, d'autant qu'elle se modifie selon les périodes d'occupation. À partir de la période médiévale, l'occupation mise au jour gravite autour de l'église paroissiale dédiée à Saint-Victor.

Les vestiges rendent compte d'occupations dont les aménagements successifs vont modeler durablement le paysage. Le motif qui a présidé au choix de l'emplacement reste incertain, mais il est incontestable que les crues inhérentes à l'emplacement du site ne constituent pas de contraintes rédhibitoires. La topographie générale est celle d'une plaine alluviale sans relief marqué, mais on ne peut exclure qu'à l'Antiquité un micro relief ait été mis à profit. À la fin du premier Moyen Âge, les dérasements successifs des aménagements antérieurs et la mobilisation des remblais entraînent une accréation du niveau du sol. Cela conduit à la matérialisation d'un bombement qui s'ancre durablement dans le paysage de la plaine alluviale, jusqu'à nos jours.

Les premiers aménagements, au caractère domestique, remontent au I^{er} s. ap. J.-C. Les vestiges antiques documentent principalement la seconde moitié du II^e s. au début du V^e s. ap. J.-C., et tout particulièrement le Bas-Empire. L'établissement, orienté vers le sud-est, vers la Loire, bénéficie d'un bâti maçonné à l'aspect soigné et bordé par une cour. Les vestiges ne sont pas caractéristiques d'un port, ou d'un débarcadère, mais pourraient rendre compte d'aménagements associés à la circulation et au commerce des biens sur le fleuve. Le mobilier ne révèle pas de mode de consommation ou d'activité particuliers, mais l'important lot de monnaies des III^e-IV^e s. suggère des échanges monnayés sur le site, intrinsèquement liés à son positionnement géographique.

Les occupations médiévales successives se structurent chacune à l'issue d'une phase de dérasement des constructions antérieures et réemploient les matériaux. Plusieurs édifices sur solins sont mis en œuvre au cours de la première moitié du premier Moyen Âge. Ils s'insèrent dans l'espace qu'occupaient les édifices antiques. Le caractère domestique de l'habitat est privilégié, mais certaines données, et notamment la découverte d'un atelier de verrier, attestent la présence d'une élite parmi les occupants du site.

L'occupation se poursuit sans hiatus marqué jusqu'à la seconde moitié du XI^e s. Les aménagements illustrent l'habitat domestique rural qui se retrouve sur les sites ré-



Fig. 1 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : orthophotographie du four de verrier F318. (S. Badey, Inrap)

gionaux pour cette période. Il prend la forme d'une seule unité d'habitat qui se déplace à plusieurs reprises de quelques dizaines de mètres au cours de la période, mais qui s'inscrit probablement dans le cadre d'un hameau groupé autour de l'église Saint-Victor dont les origines remonteraient au VIII^e s. Les données mobilières renvoient à un mode de consommation familial, inséré dans les circuits d'approvisionnement locaux et régionaux. Les activités pratiquées sont mal documentées mais un lot de monnaies des IX^e-XI^e s. permet d'envisager des pratiques commerciales monnayées sur le site.

Les XII^e et XIII^e s. voient un changement de vocation avec l'abandon de l'habitat et l'implantation d'inhumations dans l'angle sud-est de la zone fouillée. Leur présence permet d'identifier l'extension maximale vers l'ouest de l'aire funéraire rattachée à l'église. Les individus mis au jour sont représentatifs d'une population civile sans sélection particulière. La fin de la période est marquée par la contraction de l'aire funéraire qui déserte à son tour l'emprise.

Entre le XIV^e et le XVI^e s., l'habitat réinvestit la partie est de l'emprise, celle marquée par le bombement hérité de la fin du premier Moyen Âge. Les vestiges matérialisent des modes de consommation et des équipements domestiques, probablement en lien avec la cure et les abbayes de Bourgmoyen et de Marmoutier qui y ont des possessions. L'emprise des établissements religieux

sur le foncier pourrait expliquer la présence d'artefacts témoignant de la présence d'une élite, et du contrôle de la monnaie que suppose la découverte d'un poids monétaire. Ces éléments ne documentent pas précisément les activités pratiquées, mais ils témoignent du caractère essentiel que constituent l'échange et le commerce dans l'économie du site. Le caractère spirituel du site apparaît également au XIV^e s. avec la rédaction d'une vie de saint Victor qui suscite des pèlerinages.

À partir de la seconde moitié du XVII^e s., l'habitat déserte définitivement l'emprise, et plus largement le site, au profit du plateau, au village de La Chaussée. L'église et le cimetière restent en usage, mais le siège de la paroisse est transféré vers la chapelle Notre Dame des Bouliers située dans le village.

Gwenaël Roy



Fig. 2 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la seconde moitié du II^e au début du V^e s. ap. J.-C. (B. Marsollier, Inrap)

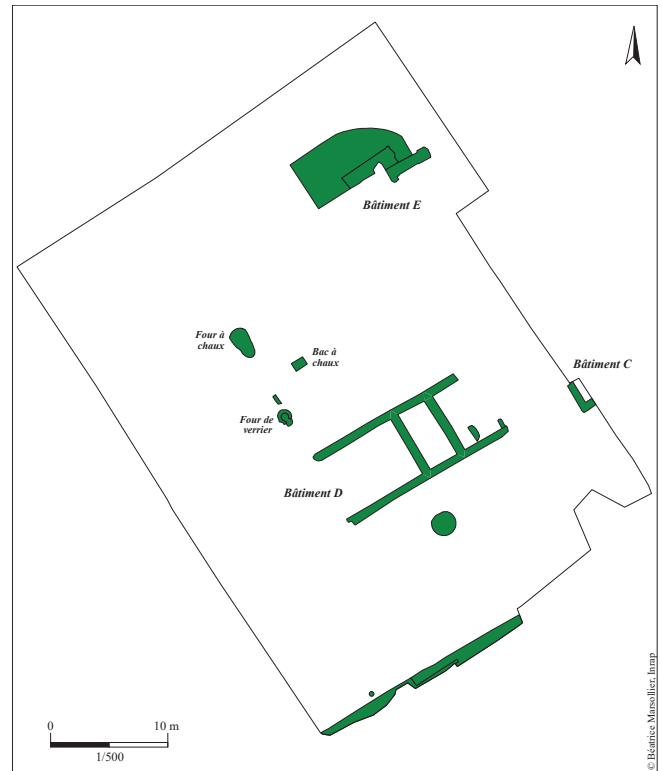


Fig. 3 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la seconde moitié du V^e à la première moitié du VIII^e s. (B. Marsollier, Inrap)



Fig. 4 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) Saint-Victor : plan des vestiges datés de la 2^e moitié du VIII^e à la première moitié du XI^e s. (B. Marsollier, Inrap)

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Cour-Cheverny, dans le Loir et Cher. L'emprise prescrite de 7 297 m² s'implante sur le versant est de la vallée alluviale du Conon, à proximité de l'église romane du bourg. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la construction d'une maison pour séniors. Le secteur est fréquenté à partir de la Protohistoire ancienne, mais semble occupé de manière continue à partir de l'antiquité jusqu'à la période contemporaine.

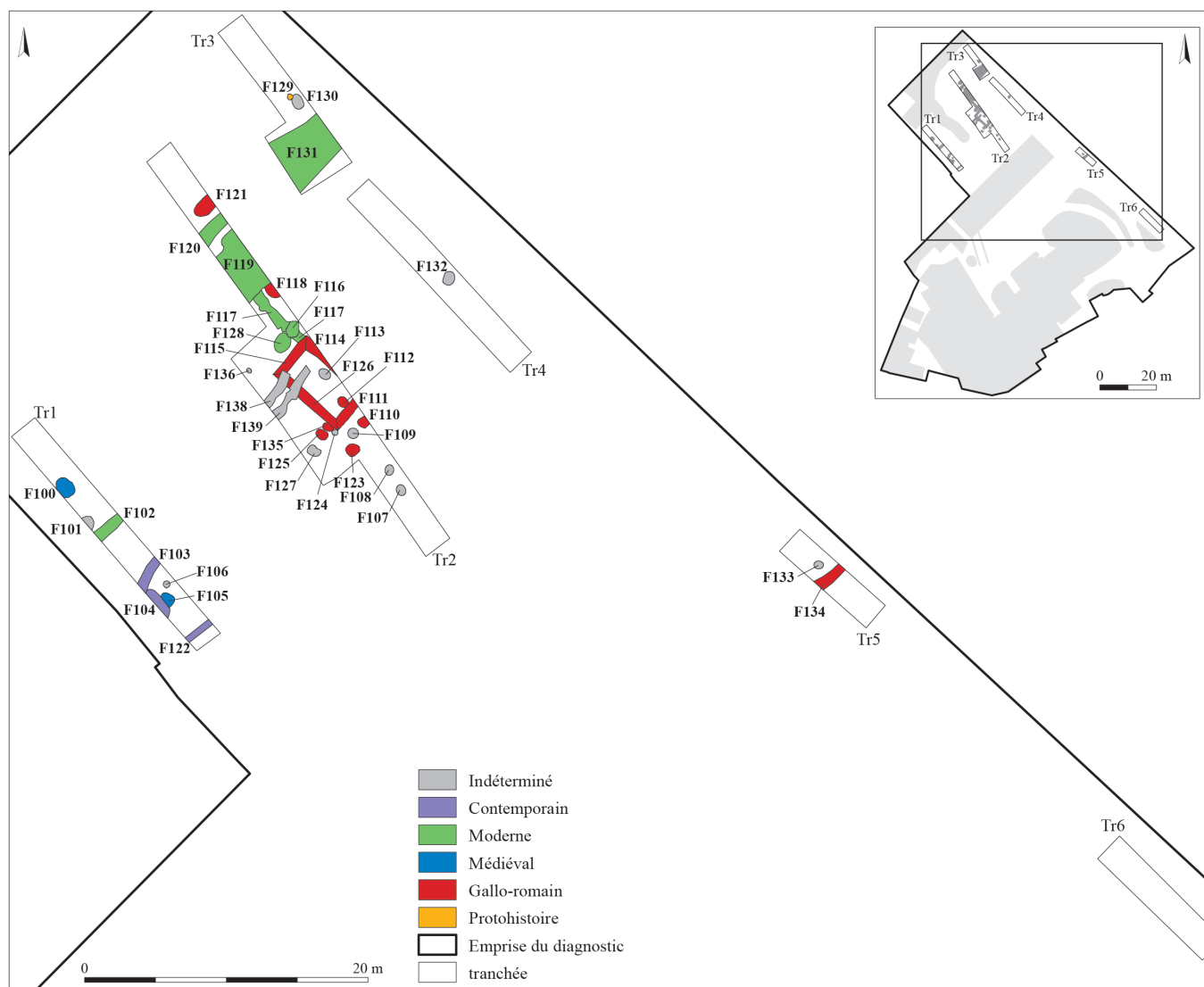
Les quelques céramiques et un trou de poteau identifieraient les premières traces d'anthropisation de ce terroir entre la Protohistoire ancienne et La Tène finale. Associés aux découvertes des diagnostics précédents réalisés sur ce secteur de la commune, ces vestiges fugaces confirmeraient donc le potentiel archéologique pour ces périodes anciennes.

La seconde phase d'occupation mise en relief par l'opération a une datation comprise entre les I^{er} et V^e s. ap. J.-C.

Elle se caractériserait par une succession de constructions sur poteau et une maçonnerie. Ces aménagements ont une vocation inconnue, mais appartiendraient sans doute à un établissement rural antique plus vaste. En fixant l'habitat sur plusieurs siècles, ce site a pu avoir un rôle déterminant sur l'implantation du bourg médiéval à cet endroit précis.

Entre le Moyen Âge et la période moderne, les parcelles sont situées à proximité du bourg et ont une vocation vivrière comme le suggèrent les traces maraîchères découvertes. Dès la fin du Moyen Âge, l'accrétion importante des sols, par l'apport de sédiments riches en matière organique dans ce secteur, documenterait également cette intense activité agricole. Ces jardins ou clos sont maintenus jusqu'à la période contemporaine sous la forme de parcelles encloses par des fossés et des murets.

Grégory Poitevin



Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 1 place Victor-Hugo : plan phasé des vestiges. (V. Chollet, Inrap)

FONTAINE-LES-COTEAUX

L'Être-Tariau

L'opération de fouille archéologique réalisée à l'Être-Tariau sur la commune de Fontaine-les-Coteaux n'aura pas permis de découvrir de vestiges contemporains du dépôt monétaire retrouvé fortuitement par le propriétaire sur son terrain. Le mobilier mis au jour ainsi que l'étude documentaire complètent cet état de fait. La quasi-intégralité des découvertes remontent à une période très récente. Une monnaie datée du milieu du XVII^e s. ainsi que quelques tessons de céramiques du XVIII^e s., retrouvés en position résiduelle, constituent les éléments les plus anciens reconnus. Le contexte d'enfouissement de

ce dépôt monétaire remontant, d'après l'étude préliminaire des monnaies, au plus tôt à la seconde moitié du XI^e s. ne peut être renseigné de façon précise. L'étude en archives réalisée dans le cadre de cette opération n'apporte pas plus d'indication pour cette période trop ancienne. Elle permet au mieux de renseigner le contexte politico-religieux du comté du Vendômois à cette époque durant laquelle les tensions et conflits entre les différents protagonistes sont très nombreux.

Marie-Denis Dalayeun

FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE

11 rue de l'Arvaux

L'opération de diagnostic, rue de l'Arvaux à Fougères-sur-Bièvre (commune de Le Controis-en-Sologne, Loir-et-Cher), couvre une surface de 31 206 m². Elle est située à l'écart du village médiéval, vers le nord-est et le long du ruisseau de l'Arvaux, au lieu-dit Les Prés Blanchards, une zone périphérique qui s'urbanise progressivement depuis un siècle environ. Elle a livré des vestiges archéologiques sur des périodes diverses : de rares objets du Paléolithique moyen ; une modeste concentration de pièces

lithiques du Paléolithique supérieur ou du Néolithique ; trois fosses néolithiques ou de l'âge du Bronze ; quelques fosses du haut Moyen Âge, dont deux carrières à la datation mal assurée ; divers creusements des XIX^e et XX^e s.

Ces divers éléments montrent surtout l'important potentiel archéologique des parcelles environnantes.

Philippe Salé

GIÈVRES

Patureau des Sartons

Le diagnostic effectué sur la commune de Gièvres dans le département du Loir-et-Cher au lieu-dit Patureau des Sartons a permis la découverte de 5 fosses et d'un fossé est-ouest (F.4) dans la tranchée 4. Un trou de poteau est également présent dans la tranchée 6. Sur les 7 structures archéologiques découvertes, 5 ont été testées manuellement.

Cette petite occupation est concentrée dans la partie centrale de la parcelle et les tranchées situées au nord et sud se sont révélées négatives.

Cette occupation de la période romaine datée du 1^{er} s. et du début du II^e s. est certainement à mettre en relation avec l'agglomération secondaire de Gièvres dans sa périphérie ouest. Elle peut correspondre à un fond de parcelle dont l'habitat se développerait plus vers l'est en direction de la voie romaine dont le tracé serait repris par l'axe principal de circulation actuel axé nord/sud, situé à environ 100 m vers l'est. Elle apporte également des éléments supplémentaires sur l'extension maximale vers l'ouest de cette agglomération.

La céramique exhumée lors du diagnostic archéologique est originaire, au vu de la *terra nigra* et des pots en céramiques communes sombres, du centre de production de

Gièvres. En effet, les quelques fours de potiers exhumés en 1992 (Amelin, Chartrain 1993, p. 225) ont révélé l'existence d'une production de *terra nigra* et de céramiques communes dans cette agglomération. On note également quelques formes originaires de l'atelier de Thésée-Pouillé qui est situé à une trentaine de kilomètres. Ainsi, les vases consommés sont d'origine locale et régionale pour l'essentiel. Néanmoins, le site est intégré aux circuits de diffusions commerciaux comme l'atteste les fragments importés de sigillées de Gaule centrale et d'amphores de Bétique.

Quant aux formes typologiques identifiées, notamment les coupes Menez 130 qui sont un marqueur culturel des territoires Bituriges, Turons et Pictons (Couvin 2005, p.118), elles témoignent de l'appartenance de Gièvres à cette aire culturelle spécifique.

Enfin, l'analyse des catégories techniques et des formes typologiques révèle une occupation rurale de type domestique comme l'atteste l'association au sein d'une même fosse de céramiques de table avec des vases culinaires et de stockage.

Éric Champault

GIÈVRES

11 rue du Marais-Sylvain

Le diagnostic, effectué 11 rue du Marais-Sylvain, pourrait avoir permis de découvrir la limite nord de l'emprise de la ville antique de Gièvres. Cette limite serait symbolisée par un fossé axé nord-ouest/sud-est venant structurer l'occupation qui se développe au sud de ce dernier. Au nord de ce dernier, le diagnostic n'a révélé aucun vestige. Ce sont en tout 11 structures en creux dont 1 fossé, un autre fossé probable et 9 fosses qui ont été découvertes et qui sont datées du Haut-Empire. Une couche d'abandon qui démarre au niveau du fossé au nord vient sceller ces derniers vers le sud et est composée d'un conséquent mobilier céramique (642 restes), scories (54 kg pour 285 restes) et faune (214 restes). Cette dernière est datée du III^e s. mélangé avec du mobilier céramique du I^{er} s. venant conforter l'hypothèse d'un abandon.

La céramique exhumée lors du diagnostic archéologique est originaire en partie du centre de production de Gièvres. Un four de potier situé à environ une centaine de mètres au sud-est du présent diagnostic avait été fouillé en 1968.

Les scories de réduction, même si, dans certains lots elles apparaissent mélangées avec des déchets de forge, sont également associées à de gros fragments de parois qui ne semblent pas avoir été longuement exposés (la présence de tuyères pouvant être en lien avec d'autres arts du feu n'apparaît pas comme un argument déterminant). Cependant, l'absence de minerai, grillé ou non, ne plaide pas en faveur du dépotoir primaire d'une activité située à proximité immédiate de l'emprise. Dans l'attente d'une exploration plus poussée et de l'éventuelle découverte de fourneaux, il n'est donc pas possible d'assurer de la réalisation d'opération de réduction dans l'environnement proche de l'agglomération antique de Gièvres.

L'occupation découverte lors de ce diagnostic atteste que ce secteur de ville est à vocation artisanale.

Éric Champault

GIÈVRES

Rue du Stade

Le diagnostic archéologique réalisé à Gièvres, rue du Stade, a révélé deux fossés parallèles espacés d'environ 8,60 m. Leurs remplissages ont livré du mobilier céramique attribué à l'Antiquité (I-II^e s. ap. J.-C.). La fonction de ces fossés n'est pas précisément déterminée. Il pourrait s'agir de fossés bordiers d'un axe de circulation, mais dans ce cas, il ne reste plus rien de la voie à proprement parlé. L'absence de matériaux de chaussée redéposés

dans les fossés incite à la prudence quant à cette hypothèse d'interprétation.

Deux autres tronçons de fossé ont été observés et correspondent sans doute à une limite parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien. Ils n'ont pas fourni de mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

Habitat civil médiéval des XI^e et XIV^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin

Le projet d'étude du bâti médiéval dans la vallée du Loir a commencé avec l'identification de plusieurs constructions civiles médiévales dans une zone relativement restreinte, correspondant essentiellement au canton de Montoire-sur-Loir dans le Loir-et-Cher (fig. 1). La richesse du patrimoine bâti dans cette zone était connue depuis le XIX^e s. mais étudiée essentiellement pour l'architecture castrale et religieuse. Le bâti civil restait peu traité : les bâtiments classés ou inscrits aux Monuments Historiques sont peu nombreux, et le service de l'Inventaire n'a pas couvert cette zone. Quelques études de bâti ponctuelles ont toutefois été menées depuis 2004, à Trôo et Montoire. Un projet de prospections thématiques a été entamé en 2018 sur une zone d'étude correspondant à 22 communes, afin d'identifier des bâtiments médiévaux et étudier quelques exemples représentatifs. La première campagne a consisté essentiellement en l'étude monographique de

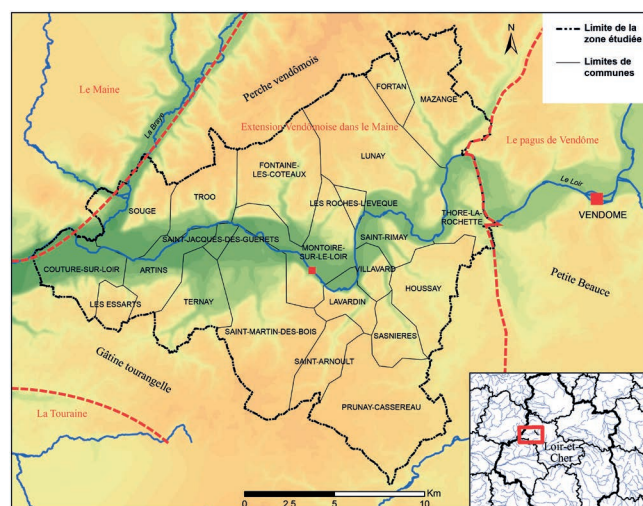


Fig.1 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : localisation de la zone d'étude. (G. Simon, E. Marot)

la mairie de Lavardin, édifice du XII^e s., associée à des prospections dans cinq des communes. Les années 2019 à 2021 ont été consacrées aux prospections sur le terrain, qui ont permis d'identifier près de 350 édifices ou ensembles d'édifices, répartis en deux corpus : le premier correspond aux bâtiments médiévaux bien datés du XII^e au XV^e s., tandis que le second regroupe des constructions moins bien datées ou appartenant à la fin de la période étudiée, jusqu'au début du XVI^e s. Les données recueillies sont intégrées à une base de données et à un SIG, destinés à faciliter l'analyse à différentes échelles : pour les bâtiments eux-mêmes, pour établir des typo-chronologies et pour analyser l'évolution du territoire à période médiévale.

La campagne 2021 a permis d'achever les prospections et de proposer une synthèse des différents types de bâtiments médiévaux repérés en contexte rural ou « urbain » (Marot et al. 2021). Le premier ensemble comprend des habitations mixtes rurales (avec une partie servant au stockage), des granges, des habitations privilégiées, des manoirs seigneuriaux ruraux, des châteaux et des fondations religieuses. En contexte urbain (dans des bourgs de dimensions variables), ont été repérés des habitations modestes, des habitats privilégiés et des habitats religieux (notamment des presbytères et prieurés). Les constructions troglodytiques constituent un autre ensemble important dans la zone d'étude (habitat, stockage, religieux). Des typo-chronologies de différents éléments architecturaux ont pu être proposées, et sont actualisées au vu des avancées de la campagne 2022.

La campagne 2022 a été consacrée à la réalisation de datations dendrochronologiques, avec l'intervention de Dendrotech sur six ensembles d'édifices représentatifs du corpus : trois bâtiments des XII^e et XIII^e s. identifiés comme des prieurés ou presbytères, à Lunay, Sougé et Lavardin, une petite maison mixte rurale, construite en partie en pan de bois (Saint-Martin des Bois), un ensemble de bâtiments formant un manoir rural sur le plateau de Sougé, et enfin un autre manoir rural en plaine à Saint-Martin des Bois.

Le bâtiment de Lavardin avait été étudié en détail en 2018, mais la datation de la charpente en 2022 (fig. 2) a permis de préciser les phases de construction, en



Fig.2 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : la charpente du prieuré de Lavardin, reprise au XV^e siècle dans un bâtiment du XII^e s. (E. Marot)

attribuant la charpente et certaines des ouvertures à une phase du milieu du XV^e s. (1457-1458d, Dendrotech 2022a).

Le prieuré de Lunay (fig. 3) conserve deux ailes de bâtiment datant de la fin du XIII^e s. au début du XV^e s., remaniées au XVI^e s. La plus ancienne conserve une charpente à chevrons-formant-ferme datée des années 1299-1301d (Dendrotech 2022b), associée à des peintures murales du début du XIV^e s. (fig. 3), étudiées par Amaëlle Marzais (Marzais 2022). L'autre aile a pu être datée de la fin du XIV^e-début du XV^e s. (1391-1412d), avec une reprise importante de l'édifice au début du XVI^e s. (charpente 1513-1535d et planchers 1523-1552d, Dendrotech 2022b)



Fig.3 : Vallée du Loir (Loir-et-Cher) : la charpente et le pignon peint de la partie la plus ancienne du prieuré de Lunay (fin XIII^e-début du XIV^e s.). (E. Marot)

Les bois datés dans l'actuelle mairie de Sougé correspondent à une phase de remaniements du bâtiment du XII^e s. Il s'agit d'un lot de poinçons, d'une forme souvent identifiée dans d'autres édifices, et qui fournit une datation de 1580-1584d, soit plus tardive que ce qui était supposé (cette forme est généralement attribuée aux XV^e-XVII^e s. ; Dendrotech 2022c).

Le bâtiment situé à la Templierie à Saint-Martin-des-Bois comporte un pignon en pierre avec cheminée à manteau en bois, des murs et cloisons en pan de bois et une charpente à fermes et pannes. La première phase de construction a pu être attribuée à la seconde moitié du XVI^e siècle, pour des formes architecturales mal datées jusque là (1564-1579d, Dendrotech 2022d). Le lieu était à l'origine un manoir associé à des douves, visibles sur le cadastre du XIX^e siècle.

Le site de la Roche-Vermand à Sougé comporte plusieurs édifices : un logis à étage avec cheminées à manteau en bois et une grange perpendiculaire, tous deux datés du XVI^e s. grâce aux charpentes, cheminées et planchers (1538-1561d ; 1584-1591d ; Dendrotech 2022e), et une extension du logis plus tardive, attribuable au début du XVII^e s. d'après la forme des ouvertures. Le toponyme est attesté dès le XV^e s.

Le manoir du Grand Gué à Saint-Martin-des-Bois comprend un grand logis, une grange, un pigeonnier, et plusieurs tourelles, vestiges d'une enceinte fortifiée. Le logis comporte des pignons découverts appartenant à un type

architectural mal daté, attesté a priori du XIV^e au XVII^e s. La datation de la charpente a permis de l'attribuer au deuxième tiers du XVII^e s. On ne peut exclure une phase antérieure pour les maçonneries, d'autant que le manoir est attesté dès le milieu du XIII^e siècle (dépendant du château de Ranay selon R. De Saint-Venant), mais il est probable qu'une grande partie du site date du XVII^e s. (1632-1640d, Dendrotech 2022f).

Ces résultats montrent une différence entre les datations attendues et celles obtenues, indiquant que les formes architecturales observables également dans les départements voisins semblent avoir été mises en œuvre plus tardivement dans cette zone du Loir-et-Cher. Quoi qu'il en soit, ces datations sont un outil précieux pour établir des typo-chronologies locales et régionales, corrigeant ou précisant les fourchettes de datations.

Emeline Marot

Marot et al. 2021 : MAROT E., LETOR C., SIMON G. *Étude de l'habitat civil médiéval des XI^e-XV^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin (Loir-et-Cher), Campagne 2021, Prospections thématiques sur le bâti médiéval (3e année)*, 41 p.

Marzais 2022 : MARZAIS A., *Loir-et-Cher - 41, Lunay, Prieuré, étude des peintures murales, juillet 2022, De Pictura*, 30 p.

Dendrotech 2022a : DENDROTECH, *Mairie de Lavardin, Lavardin, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022b : DENDROTECH, *Prieuré de Lunay, Lunay, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022c : DENDROTECH, *Mairie de Sougé, Sougé, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022d : DENDROTECH, *La Templerie, Saint-Martin-des-Bois, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022e : DENDROTECH, *La Roche Vermand, Sougé, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Dendrotech 2022f : DENDROTECH, *Le Grand Gué, Saint-Martin-des-Bois, Loir-et-Cher*, rapport synthétique, Betton : Dendrotech.

Époque contemporaine

MASLIVES 30bis rue de Chambord

Les sondages réalisés au 30 bis rue de Chambord à Maslives (Loir-et-Cher) ont permis la mise au jour de fossés antérieurs au parcellaire contemporain ; l'un d'eux a livré du mobilier attribuable aux XI^e-XII^e s. A également été

identifié un chemin ayant fonctionné au moins durant la période contemporaine, bordé d'un crib (structure de séchage du maïs) et d'une haie.

Jean-Philippe Chimier

Moyen Âge

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR 10 rue du Loir

Époque moderne

Localisée sur la commune de Montoire-sur-le-Loir, l'opération de diagnostic du Clos-du-Loir (ancienne rue de l'Abattoir), couvre 1 327 m². Elle s'établit dans le lit majeur du Loir, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest, en rive droite et à une altitude moyenne de 65,20 m NGF. Le substrat est dominé par les argiles faiblement limoneuses hydromorphes mêlées à des galets de silice. Le tracé supposé du fossé médiéval ceinturant la ville en rive droite passe dans l'emprise prescrite. Il est visible sur le cadastre napoléonien de 1826 (sections A et B). Situé dans une zone inaccessible, il n'a pas pu être observé.

Cette opération s'est révélée indigente en vestiges anthropiques antérieurs à l'utilisation de cet espace et

de ses abords comme abattoir de la commune entre le milieu du XIX^e s. et le dernier quart du XX^e s.

Cependant, les parcelles sud-est ont livré quelques vestiges mobiliers datés du second Moyen Âge et de l'époque moderne à partir d'1,50 m de profondeur depuis la surface actuelle. Leur position est secondaire, vraisemblablement démantelés depuis des sites voisins par les différentes crues du Loir. En outre, l'anthropisation des dépôts sédimentaires du Loir est plus tangible dans ce secteur, à l'intérieur du fossé médiéval de ville. Des rejets anthropiques plus fournis au sud-est, sont les indices d'un élément marqueur durable dans le paysage.

Sylvia Jouanneau-Bigot

MUIDES-SUR-LOIRE

Le Bas-des-Flénats

La campagne de fouilles 2021 du site du Bas-des-Flénats à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) s'est déroulée en deux temps. Un décapage sous forme de tranchées au printemps a permis de mettre en évidence une zone favorable à la préservation de vestiges paléolithiques. Elle a fait l'objet d'un décapage extensif et d'une fouille manuelle au cours de l'été. Une concentration de vestiges lithiques témoignant d'un débitage laminaire sur place ont été mis au jour. Les techniques utilisées présentent des affinités

avec les traditions laboriennes, tandis que la mise en évidence de plusieurs remontages plaide en faveur d'une bonne préservation des vestiges.

Des témoins d'occupations plus récentes ont également été mis en évidence et en particulier des structures néolithiques et une incinération de l'âge du Bronze.

Aude Chevallier



Fig. 1 : Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas-des-Flénats : urne de l'âge du Bronze en cours de fouille. (Aude Chevallier, SRA)



Fig. 2 : Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas-des-Flénats : concentration de silex du Paléolithique final. (Aude Chevallier, SRA)

NAVEIL

Rue du Tertre-de-la-Glacière

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue du Tertre-de-la-Glacière à Naveil (Loir-et-Cher), préalable au projet de construction d'une centrale de stockage d'énergie par batteries, a permis l'ouverture de

7 tranchées dans lesquelles un seul fossé orienté NE/SO a été découvert. Celui-ci est non daté et ne figure pas sur le cadastre du XIX^e s. Sa datation demeure inconnue.

Marie-Denise Dalayeun

NAVEIL

Centre Bourg

Le diagnostic archéologique a été réalisé en périphérie nord-est de Naveil (Loir-et-Cher). L'emprise est circonscrite entre la rue du Gris-d'Aunis et la rue des Perrais. Dans ce secteur, le réseau hydrographique local est dominé par le cours du Loir qui s'écoule à 500 m au nord de l'emprise. L'altitude est de + 78 m NGF. Cette prescription a été motivée par la connaissance d'indices archéologiques situés dans l'environnement de l'emprise, comme en témoignent des découvertes anciennes faites sur la

commune. Sur les 7 809 m² soumis à prescription, nous avons exploré 872,20 m², soit 11,16 % du taux d'ouverture. Seules 2 structures mal conservées et isolées ont été mises au jour dans la tranchée 2. Elles s'apparentent à des fosses comblées par des rejets de foyer. De datation incertaine, elles seraient au moins postérieures au Moyen Âge (XI-XIII^e s.).

Mahaut Digan

NEUNG-SUR-BEUVRON

Rue du Stade-Camille-Saute

L'opération archéologique réalisée dans l'enceinte du collège Louis-Pergaud, 15 rue du stade Camille-Sauté à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer trois parcelles préalablement au projet de restructuration de l'établissement scolaire. Les sept tranchées, couvrant 11,84 % des 7 950 m² accessibles, recelaient

des fossés d'époque antique. La découverte de ce parcellaire à vocation agropastorale confirme la limite entre l'agglomération antique de Neung-Noviodunum et son espace rural marquée par la présence du rempart gaulois au nord-est de la ville.

François Cherdo



Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) rue du stade Camille-Sauté : plan général du diagnostic. (François Cherdo, Inrap)

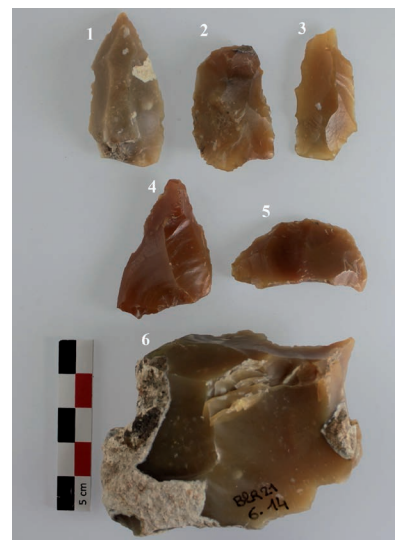
BEAUCE-LA-ROMAINE

9 avenue de Bretagne

L'opération archéologique est localisée à la marge nord-est de l'agglomération antique et à l'ouest du bourg médiéval de Beauce-la-Romaine, dans le département du Loir-et-Cher. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'un lotissement, concerne une emprise de 9 000 m². Huit tranchées, quatre dans l'axe nord-est/sud-ouest et quatre dans l'axe nord-ouest/sud-est, totalisent 1032 m² d'ouverture. L'opération s'est déroulée du 23 au 27 août 2021 sous la direction de deux archéologues. Les ouvertures ont permis d'observer des témoignages de présences anciennes sur le versant occidental d'un petit vallon. 128 pièces lithiques du Néolithique moyen, en position secondaire, ne sont associées à aucun tessons de la même période ni aucun fait archéologique. Ce diagnostic ne permet pas de caractériser l'implantation ou le type d'occupation dans cette partie de la commune.

Sandrine Bartholome

Beauce-la-Romaine
(Loir-et-Cher)
9 avenue de
Bretagne : mobilier
lithique :
1 : perceur sur éclat ;
2 : grattoir sur
éclat ; 3 : burin sur
troncature ;
4 : bec ; 5 : fragment
de front de grattoir ;
6 : nucléus à éclat.
(Mahaut Digan, Inrap)



ROMORANTIN-LANTHENAY

Rue du 8 mai 1945

L'opération archéologique, réalisée au 105 rue du 8 mai 1945 à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), a permis de diagnostiquer une surface de 5 779 m² préalablement à la construction de 50 logements. Les six tranchées ont conduit à la mise au jour de 5 fossés, 21 fosses et 13 isolats (céramique, verre, métal et ardoise). Ces indices archéologiques indiquent une fréquentation des parcelles diagnostiquées de la fin du Moyen Âge - début de l'époque moderne à l'époque contemporaine.

Au cours de ces différentes périodes, l'orientation sud-ouest – nord-est, du parcellaire est conservée. Au XV^e-XVI^e s., des fosses à la fonction indéterminée sont aménagées au nord-est de l'emprise. L'occupation de ce secteur perdure au XVIII^e s. Elle se matérialise par une fosse utilisée en fosse dépotoir lors de son abandon et trois fosses, potentiellement liées à l'extraction du sédiment naturel. De la fin du Moyen Âge à l'époque moderne, l'implantation des vestiges ne présente pas d'organisation apparente. Cette concentration de fosses se développe à l'est de l'emprise, au plus près du bourg. Jusqu'à l'époque contemporaine, la présence anthropique a peu impacté la moitié sud de l'emprise.

À partir du XIX^e s., les vestiges observés (fossé, fosses et fosses dépotoir) sont répartis sur l'ensemble de l'emprise. Les données issues de l'opération de diagnostic témoignent de l'expansion des activités humaines dans ce secteur du faubourg de Blois à partir de la fin du Moyen Âge - début de l'époque moderne. Cette période chronologique correspond au développement de la ville de Romorantin et de ses faubourgs, sous l'impulsion de Jean d'Angoulême puis de François I^{er}. En 2010, la fouille par S. Bryant, à l'emplacement du projet de château renaissance, a mis en évidence une phase de rehaussement du terrain par l'apport de remblais stériles entre le Moyen Âge et le XVII^e s. environ. Les vestiges mis au jour en bordure est de l'emprise sont-ils en lien avec des travaux d'aménagements de la ville entre le XV^e et le XVIII^e s. ? En tout état de cause, la zone étudiée est en marge des occupations domestiques jusqu'à l'époque contemporaine.

Amandine Tremel

ROMORANTIN-LANTHENAY

11 rue Notre-Dame-du-Lieu

La ville de Romorantin-Lanthenay se situe au sud-ouest de la Sologne, dans le département du Loir-et-Cher. Elle

s'est développée sur le cours de la Sauldre, un affluent du Cher. À 3 km au nord du noyau historique de Romorantin,



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 11 rue Notre-Dame-du-Lieu : plan général. (Sandrine Bartholome, Inrap)

le bourg de Lanthenay voit le jour sur la ligne de crête d'un talweg constellé par une multitude d'étangs drainant les eaux superficielles vers la Sauldre. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'une habitation correspond à une superficie de 1 528 m² et s'est déroulé du 3 au 10 mai 2021 sous la direction de deux archéologues. Elle est localisée dans l'ancien bourg de Lanthenay à 80 m à l'ouest de l'église Saint-Aignan. Trois tranchées dont l'axe nord-sud respecte à la fois la pente et la forme du terrain, des fenêtres et sondages totalisent 367,96 m² d'ouverture. Lors de l'opération, ont été

mis au jour des fossés, des fosses, des silos et des trous de poteau. Ils caractérisent une occupation du bas Moyen Âge. Une trame fossoyée structure le site et définit des espaces à vocation différenciée. Le tiers est occupé par une zone bâtie, les deux tiers restant correspondent, pour la partie nord à une zone de stockage, et pour la partie sud à une cour, jardin ou potager. Il semble que le site qui s'implante dans un espace vacant ou peu dense s'intègre au cœur du village médiéval de Lanthenay et qu'il est abandonné à la fin du XV^e s.

Sandrine Bartholome

Époque contemporaine

ROMORANTIN-LANTHENAY

37 rue de Loreux

La ville de Romorantin-Lanthenay se situe au sud-ouest de la Sologne, dans le département du Loir-et-Cher. La ville de Romorantin s'est développée sur le cours de la Sauldre, un affluent du Cher. L'opération est localisée en périphérie nord-est du centre-ville de la commune, dans l'ancien faubourg St-Roch. Le diagnostic s'est déroulé les 5 et 6 mai 2021. Il a mobilisé deux archéologues pour le suivi des ouvertures des tranchées, la fouille des vestiges et leur enregistrement. Ce diagnostic archéologique préventif, motivé par le projet de construction d'une habita-

tion concerne une emprise de 2 281 m². Cinq tranchées, quatre dans l'axe nord-est/sud-ouest et la dernière dans l'axe nord-nord-ouest/ sud-sud-ouest. Ces ouvertures ont permis d'observer les vestiges d'un ancien verger (sub-contemporain) avec ces fosses de plantation. Ce diagnostic renseigne sur la périphérie du hameau de la Lambinière mais n'apporte aucune information sur l'occupation humaine plus ancienne.

Sandrine Bartholome

Gallo-romain

ROMORANTIN-LANTHENAY

Rue du Rantin

Moyen Âge

Époque moderne

L'opération de diagnostic se situe dans la commune de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) rue du Rantin. L'emprise se situe en périphérie nord-est de la ville sur la rive gauche du Rantin petit affluent de la Sauldre qui s'écoule à environ 1 km. Un projet d'aménagement (construction de lotissements) a motivé une prescription archéologique. Sur les 7 587 m² soumis à prescription, 54 faits ont été mis au jour. Ce sont essentiellement des fossés (en grande partie parcellaires), des trous de poteau mal conservés et quelques fosses ou dépressions naturelles renfermant du mobilier multi période. Le mobilier retrouvé dans les différentes structures au même niveau est mal conservé et hétérogène. Aucune structure archéologique antérieure à la période contemporaine n'est en place. L'étude géologique montre en effet que le secteur est peu propice à la conservation de structures archéologiques en raison des phénomènes d'érosion des formations superficielles. Par ailleurs, un réseau de drains récents identifiés sur toute l'emprise a fortement impacté les différentes structures archéologiques. Orientés d'est en ouest dans le sens de la pente, ils ont probablement eu pour fonction de drainer le terrain. Les indices pour les périodes de la Préhistoire et de la Protohistoire sont quasiment inexistantes. Seuls quelques fragments de céramique mal conservés et remobilisés ont été recueillis dans des structures archéo-

logiques plus récentes. Bien que peu représentée sur l'emprise, la présence de quelques fragments de TCA antique, notamment de tegulae, associés à de rares tessons de céramique érodés antique peut suggérer une implantation proche pour la période gallo-romaine dans ce secteur. Le mobilier céramique du haut Moyen Âge est bien documenté numériquement, mais avec des états de conservation très variables. L'intérêt de cet ensemble est de témoigner de la diffusion des productions de Saran jusqu'à Romorantin-Lanthenay au moins pendant la période du VII^e-première moitié du VIII^e s. Bien que présent à l'état résiduel, il convient de souligner que les indices du haut Moyen Âge dans le secteur nord de Romorantin-Lanthenay sont rarement mis au jour. Le mobilier d'époque moderne est également bien représenté par des fragments de grès du Berry, pour l'essentiel attribuable au XVIII^e s. Ce mobilier peut être mis en relation avec les indices de la carte archéologique à proximité de l'emprise qui sont des hameaux représentés sur la carte de Cassini. Même si certains fossés pourraient être en lien avec l'occupation moderne, une partie de ceux-ci s'inscrivent dans le plan cadastral actuel et peuvent être interprétés comme des limites parcellaires récentes.

Mahaut Digan

SAINT-OUEN

Avenue Saint-Exupéry

Le diagnostic archéologique a été réalisé en périphérie nord-est de Vendôme (Loir-et-Cher), sur la commune de Saint-Ouen, entre l'avenue Saint-Exupéry et la rue Auguste-Comte. L'emprise diagnostiquée se place au pied d'un petit plateau bordé par le Loir à l'est et par une vallée sèche à l'ouest, qui longe la forêt de Vendôme. Ce diagnostic a permis de documenter sur le plan géologique la présence au pied du plateau nord de Vendôme, d'un vaste cône d'épandage de formations superficielles remaniées. Les observations géomorphologiques détaillées ont permis de préciser la composition polyphasée de cet épandage conique, qui comprend deux niveaux grossiers témoignant de phases de rhexistasie plus ou moins marquées et de niveaux plus fins où la proportion de limons d'origine éolienne remaniés est variable. Sur les 38 473 m² soumis à prescription, cinq structures archéologiques (essentiellement des fossés) ont été mises au jour dans cinq tranchées. Le secteur sud-est de l'emprise est totalement négatif. Les rares structures archéologiques découvertes se situent dans le centre-ouest et

le nord de l'emprise. Quatre fossés ont été trouvés dans le secteur ouest et notamment l'un d'entre eux orienté nord-sud a été détecté sur toute l'emprise. Certains de ces fossés récents ou modernes s'ouvrant à de faibles profondeurs s'inscrivent dans le cadastre napoléonien et peuvent être interprétés comme des fossés parcellaires (aménagements récents en rapport avec des activités agricoles probables). Enfin, le résultat le plus significatif réside dans la découverte d'une fosse polylobée composée d'un ensemble de cinq fosses se recoupant entre elles et situées en limite d'emprise au nord. Cette fosse polylobée datée du premier âge du Fer (phase moyenne et finale) apparaît isolée. Bien que ce type de structure soit relativement répandu durant cette période, celle-ci témoigne de la fréquentation de groupes humains sur les rives de la vallée du Loir durant le premier âge du Fer. Ainsi, cette découverte vient enrichir et compléter les données déjà existantes de la carte archéologique de ce secteur.

Mahaut Digan

SELOMMES

Place de la Mairie

Le diagnostic de Selommes (Loir-et-Cher) est localisé à proximité de son église et dans le bourg. Il a permis de redécouvrir la nécropole à sarcophages, connue depuis le XIX^e siècle, mais également de préciser les limites chronologiques de son utilisation.

L'emprise du projet représente 7687 m², mais seules les futures fosses d'implantation d'arbre ont été diagnostiquées, soit 47 m². La superficie a des sondages varient entre 2,15 m² et 5 m².

Ainsi, 39 sépultures ont été mises au jour au total dont 6 sarcophages. L'ensemble des vestiges funéraires présents dans les sondages ouverts a été fouillé et/ou dégagé et prélevé à l'exception d'un sarcophage, qui a été préservé. Les sépultures apparaissent pour la plupart directement sous les aménagements contemporains à des profondeurs variant entre 0,10 m et 1,40 m pour la plus profonde.

Les différents résultats de l'opération permettent une ébauche de l'évolution topographique des espaces funéraires de Selommes. Ils ont mis en lumière des phénomènes de pulsations et de déplacement(s) des aires funéraires. Ainsi, au moins quatre grandes périodes d'inhumations se succèdent sur le site de Selommes.

La première est attestée par au moins deux inhumations datées autour des V^e-VII^e s. Elles sont installées au nord de l'emprise, dans un espace peu dense organisé en rangées. Les sépultures sont-elles liées à un lieu de culte précoce, une tombe privilégiée ou une chapelle

comme celle de Saint-Bouchard, localisée à proximité du site ? Rien dans l'emprise ne permet de répondre à cette question.

La seconde phase est caractérisée par l'utilisation de sarcophages et sépultures à contenant non pérenne dont les datations sont comprises entre les VII^e et IX^e s. L'extension de la nécropole est alors maximale : des vestiges de cette période ont été découverts dans quasiment la totalité des sondages du secteur funéraire. Au-delà, des découvertes anciennes autorisent un développement au nord et à l'est de l'emprise. Elle est toujours organisée en rangées, sans recoupement des fosses. La mise en évidence de la réutilisation des sarcophages démontre une utilisation longue du contenant et peut-être une gestion « familiale » des inhumations. Dans tous les cas, la tombe devait être visible en surface, ou matérialisée, pour permettre sa réouverture et l'installation de nouveaux défunts.

La troisième phase peut correspondre aux prémisses du cimetière paroissial. On assiste à la polarisation des inhumations autour de l'église qui se traduit par une densification des sépultures au sud de l'emprise et une rétractation de la superficie de l'aire funéraire dans ce secteur. Les sépultures se concentrent, en effet, au plus près de l'édifice dans les quatre sondages ouverts sur le parvis de l'église, dont les parties les plus anciennes encore debout remontent au XI^e siècle. Un mur délimite la nécropole (ou premier cimetière) au sud. Il est en place probablement dès le IX^e s. et perdure jusqu'au XIII^e s.



Fig. 1 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : plan général des vestiges.
(B. Marsollier, Inrap)

Il est possible que le cimetière soit réorganisé en même temps qu'est érigée, dans son plan actuel, l'église.

La dernière phase d'inhumation prend place au XIII^e s. et se poursuit jusqu'au XV^e-XVII^e s. Une nouvelle fois, l'espace est réorganisé avec la destruction du mur qui le délimitait au sud, probablement dès le début de la phase. À ce moment, les inhumations continuent au moins dans ce secteur. La sépulture du XIII^e s. découverte au plus près de l'église apparaît seulement à 0,10 m sous le sol actuel. Les aménagements successifs de la place et des plantations d'arbre ont probablement eu raison des niveaux de sépultures les plus récents.

En effet, peu de vestiges peuvent être clairement rattachés à cette période, ce qui limite nos observations.

Au cours, semble-t-il, du XV^e ou XVI^e s., une galerie est installée sur le portail occidental de l'église. Des corps



Fig. 3 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : vue zénithale de la partie supérieure d'une tombe anthropomorphe (F13).
(M. Delémont, Inrap)

sont inhumés au pied de la galerie, montrant la persistance des inhumations devant l'église, jusqu'à la limite occidentale du secteur funéraire, à 30 m au NO de l'église.

Sur le reste de l'emprise du diagnostic, hors du secteur funéraire, les sondages ouverts ont révélé peu de vestiges voire aucun comme dans la partie sud-ouest où le substrat est directement atteint sous la voirie. Des fosses antérieures à 1831 ont été mises au jour dans la partie centrale de l'emprise, à l'ouest de la mairie. Elles sont localisées sous des bâtiments aujourd'hui disparus mais figurés sur le cadastre napoléonien.

Isabelle Pichon



Fig 4 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : orth. ophotographie des sarcophages du sondage 1. (D. Godignon, Inrap)

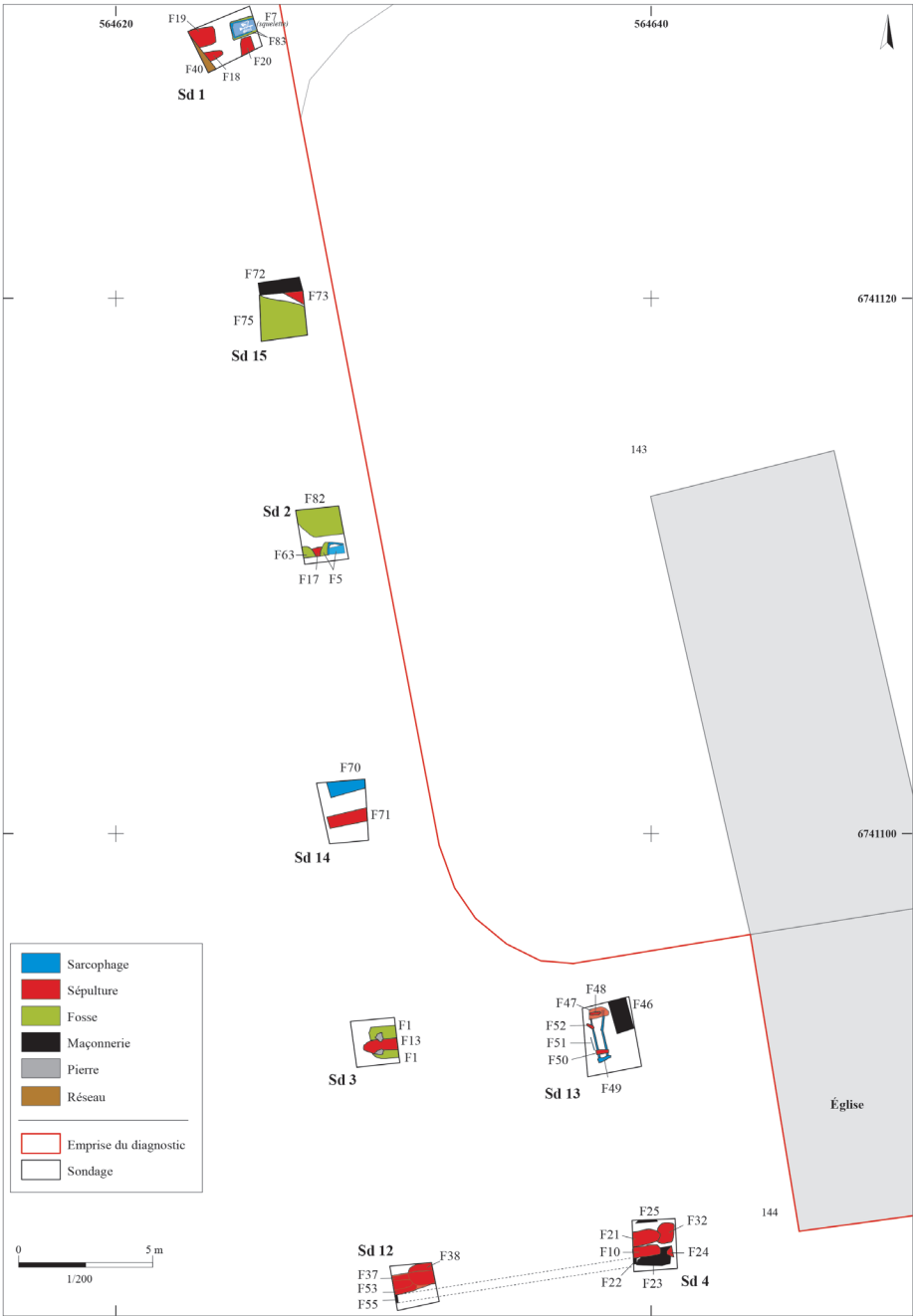


Fig. 2 : Selomme (Loir-et-Cher) place de la Mairie : plan des vestiges de la zone funéraire aux abords de l'église. (B. Marsollier, Inrap)

L'opération de diagnostic au Bois-du-Vent, à Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher), couvre une surface de 7 763 m². Elle est située en périphérie et au sud-est du village actuel, à proximité immédiate d'un tertre imposant dénommé le Grand-Montanjon. Elle est localisée plus précisément au niveau d'un segment d'une vaste empreinte ovoïde qui entoure le tertre et qui est visible sur de nombreuses photographies aériennes, mais également sur

le terrain. Les sondages montrent qu'il ne s'agit pas d'un fossé, mais d'une ou plusieurs dépressions irrégulières dont l'origine est incertaine. Il pourrait s'agir de zones de prélèvement de sédiments pour la constitution du tertre. Des trous de poteau modernes ou contemporains ont également été enregistrés ainsi que quelques objets lithiques à la datation indéterminée.

Philippe Salé

Le diagnostic archéologique réalisé dans le bourg de Vendôme (Loir-et-Cher) au n° 6 de la rue Saint-Jacques a permis d'explorer une parcelle de 285 m² dans un îlot urbain situé au cœur de la ville fortifiée médiévale du XIII^e s. Elle est localisée entre deux axes anciens, la rue Saint-Jacques au sud et la rue des Béguines au nord. Une tranchée a été réalisée dans la parcelle, sur une superficie de 60 m², soit 21 % de la surface prescrite. Le substrat, formé d'alluvions récentes, a été atteint à 1,20 m de profondeur en moyenne. Au total 7 structures

et des niveaux de remblais et d'occupation ont été mis au jour, marquant ainsi une occupation relativement dense sur le site.

À l'extrémité sud de la tranchée, un ensemble bâti parallèle à la rue Saint-Jacques, formé de deux murs perpendiculaires a été mis au jour. Leur construction est datée du XVI^e s. Leur abandon interviendrait à la période moderne, avant la première moitié du XVIII^e s. Fondés dans des niveaux caractéristiques d'occupations extérieures, ils correspondent peut-être à des murs de clôtures délimitant une cour ou un jardin. Au nord, un ensemble de vestiges associant un mur et des niveaux de sol se rapporte vraisemblablement à une habitation, qui s'étend vers la rue des Béguines. Elle est datée au plus tard de la première moitié du XVIII^e s. Plusieurs fosses, dont peut-être une cave, témoignent également d'une occupation domestique au XVI^e s.

Les résultats du diagnostic confirment donc la présence de constructions et d'activités domestiques sur la parcelle à la période moderne, entre le XVI^e s. et le XVIII^e s. Ces éléments concordent avec les données historiques qui font état de l'accroissement des constructions dans ce quartier suite à la fondation de l'église Sainte-Madeleine à la fin du XV^e s. Du mobilier plus ancien confirme également une occupation dans ce secteur aux XIII^e et XIV^e s.

Agnès Couderc



Vendôme (Loir-et-Cher) 6 rue Saint-Jacques : vue des constructions du XVI^e s. à l'extrémité sud de la tranchée. (F. Yvernault, Inrap)

Localisée au 10 rue du Saint-Cœur à l'EHPAD des « Maisons du Bon Secours » au nord-ouest du centre historique de Vendôme, l'opération de diagnostic archéologique a été diligentée préalablement à un projet de béguinage (fig.1). Elle se situe dans la plaine alluviale du Loir et couvre 700 m². Cette prescription a permis la mise en valeur du secteur concerné depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours (fig. 2 et 3).

Le terrain naturel de la plaine alluviale du Loir a été observé dans quatre sondages (n° 1, 2, 4 et 9 – Période 1).

Les premiers indices anthropiques rencontrés sont relatifs à des apports de terre antérieurs à l'occupation de cette parcelle par les communautés religieuses dans la moitié occidentale de l'emprise prescrite. Ils traduisent une vocation agricole du secteur. Le matériel céramique

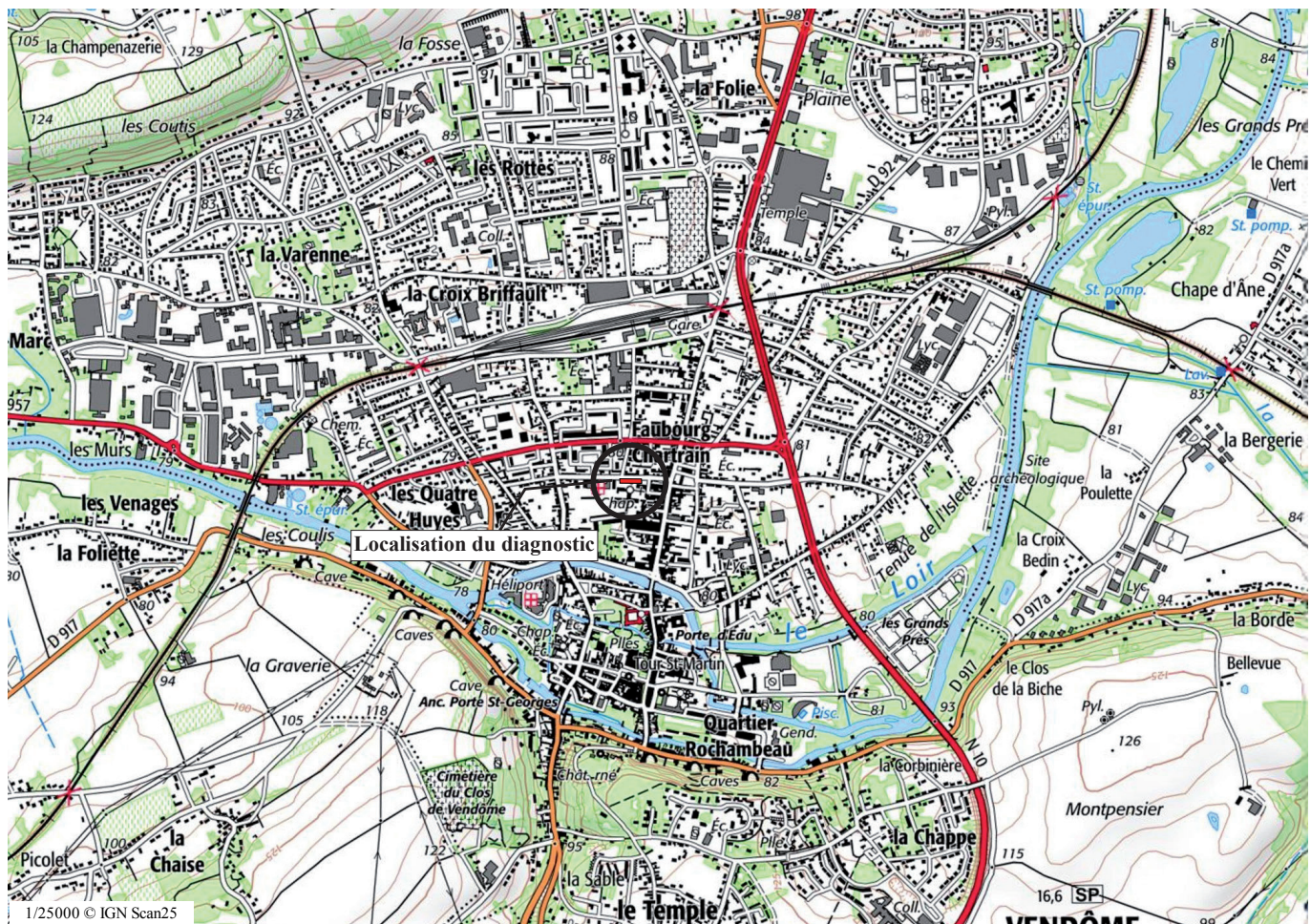


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Coeur : localisation du diagnostic archéologique sur la carte © IGN 2021 au 1/25000 (Béatrice Marsollier, Inrap)

fragmenté contenu dans ces dépôts est daté des XV^e – début XVI^e s. (cf. supra fig. 2 et 3). Ce dernier et les sources écrites confirment cette analyse. La thèse de Gaël Simon mentionne que ce vaste îlot à l'est du Faubourg Chartrain dont sont issues les parcelles étudiées, appartient à la paroisse de Saint-Martin, puis de la Madeleine jusqu'en 1487 (Simon 2015 : 125-127). L'auteur précise également la vocation agricole de ces terres. Une activité d'extraction de matériaux a été mise au jour dans la moitié orientale de l'emprise. Localisée dans les sondages n° 1, 2 et 4, son étendue est inconnue (cf. supra fig. 2 et 3). Les quelques éléments céramiques prélevés dans les remplissages de ces fosses indiquent une datation de la fin du Moyen Âge. Cette activité est-elle à mettre en relation avec la fondation du mur d'enceinte F21 du Couvent du Calcaire ou est-elle antérieure et couvrait les besoins du faubourg ? Dans le cadre de ce diagnostic, la réponse ne peut être apportée.

La deuxième période mise en évidence se rapporte à des indices relatifs à l'installation du Couvent des Calvairiennes fondé en 1629 (fig.4). La construction du mur périphérique nord de l'enceinte, F21, conservé a été étudiée (cf. supra fig. 2 et 3). Des niveaux de travail liés à la fondation de ce mur ont été observés dans les sondages n° 6, 8 et 9. Les derniers remblais scellent l'activité d'extraction de la période précédente (espaces D, E et F). Des niveaux de terre à jardin ont été individualisés contre le mur F21 et couvrent les parcelles prescrites au moins pour la moitié ouest (espaces A et B). Ils ont été

interprétés comme des sols cultivés et amendés pendant l'utilisation des lieux par le couvent des Calvairiennes. Le mobilier céramique issu de ces dépôts est daté des XVII^e et XVIII^e s. Il renvoie aux activités culinaires et de stockage. À la fin de la période, un important exhaussement a été observé contre le mur d'enceinte (espace B). Son étendue et sa vocation sont inconnues.

Dans la partie centrale de l'emprise prescrite, une cave, des latrines et les vestiges d'un mur de clôture sont érigés (espace C et F). Le manque d'élément de datation ne permet pas d'attribuer formellement ces installations au Couvent du Calvaire. Cependant, si on se réfère au plan de 1796 paru dans le Bulletin de la Société archéologique du Vendômois, il s'agirait des derniers édifices construits à la fin de l'utilisation des parcelles par les religieuses bénédictines du Calvaire (Aubert 1995 : 55-57). En effet, les latrines appartiendraient à un bâtiment accolé au sud de ces dernières et visible sur ce plan. Ce type d'emplacement pour des latrines est commun (Jouquand et Jouanneau-Bigot, 2018). Le mur, contre lequel sont adossées les latrines, correspondrait à une limite parcellaire visible sur le plan de 1796.

À la Révolution, la fin de l'utilisation de ces parcelles par le Couvent du Calvaire est marquée par un relatif abandon des bâtiments, des démolitions et un réemploi des constructions (écuries, hangar, logements pour les pauvres, etc.). Des phases de remblais sont visibles dans l'emprise.

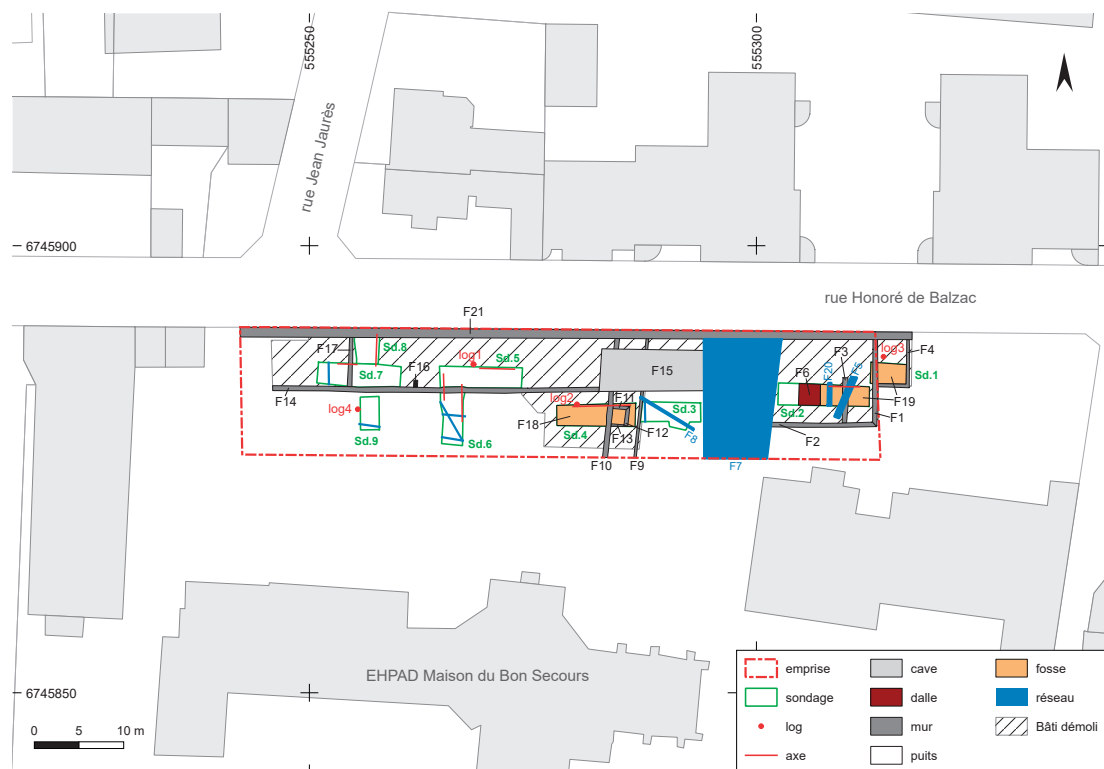


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : apparition des vestiges archéologiques, des coupes, des logs et des contraintes dans l'emprise prescrite sur fond cadastral 2021 au 1/500 (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

La troisième période identifiée est relative à la fondation du Couvent du Saint-Cœur-de-Marie en 1846 (fig.5). Jusqu'en 1858, l'intention de la fondatrice de la communauté religieuse du Saint-Cœur-de-Marie était de reconstituer l'ancien monastère des Calvairiennes, dispersé à la Révolution. Les bâtiments trop dégradés sont alors démolis. De l'ancien couvent ne subsistait que le pavillon de la duchesse de Vendôme, le bâtiment occidental de l'ancien cloître et sa partie méridionale (Aubert 1995 : 59-60).

Sur les espaces A, B et D des parcelles diagnostiquées, le programme de reconstruction du XIX^e s. permet la réalisation de deux édifices (F14/F17/F16 et F1/F2/F3) accolés contre le mur de l'enceinte (cf. supra fig. 2 et 3).

Les constructions correspondent aux bâtiments visibles sur le plan parcellaire du Faubourg-Chartrain de 1864 et sur le plan de la ville de Vendôme de 1878 (Réf. : adlc 5m 238 ; adlc 112 Fi 274/61). De nouvelles constructions sont entreprises telles que la chapelle par exemple.

La fin de l'occupation des religieuses du Saint-Cœur-de-Marie est marquée par des épisodes de remblais et par des démolitions à l'intérieur de l'espace D. Les vestiges céramiques issus des remblais sont datés entre la seconde moitié du XVIII^e et le siècle suivant. Ils évoquent les activités de la table et de la pharmacopée : domaines attribués à la Communauté religieuse du Saint-Cœur-de-Marie.

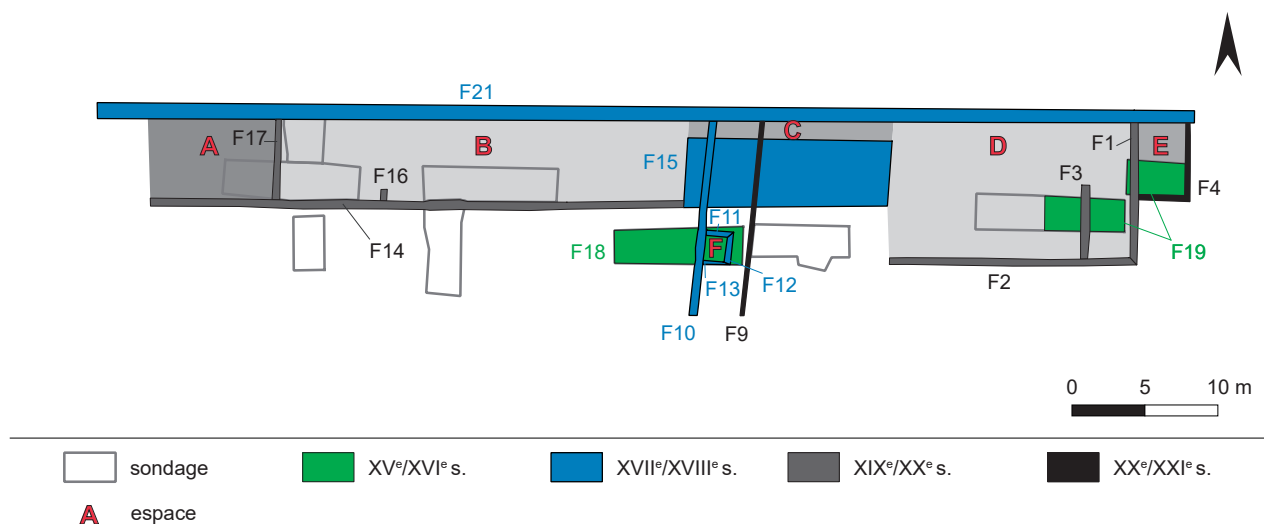


Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : proposition de périodisation des vestiges archéologiques dans l'emprise prescrite. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

La quatrième et dernière période perçue sur l'emprise est celle liée aux constructions et utilisation des parcelles par la Communauté religieuse des « Maisons du Bon Secours » au XX^e s. et jusqu'à notre intervention archéologique (Tous Espaces) (cf. supra fig. 2 et 3). En 1966, la nouvelle clinique du Saint-Cœur est inaugurée. En 1976, les religieuses de la Communauté de « Bon Secours » ont succédé aux religieuses du Saint-Cœur. Elles construisent alors une maison de retraite sur des terrains acquis en 1955 (Aubert 1995 : 60).

Des niveaux de cours sont à mettre en parallèle avec les derniers états de l'élévation du mur F14 (sondage n°6). Les plans des bâtiments correspondent a minima au plan de Vendôme en 1930 (Réf. : adlc 112 Fi 274/190), ainsi qu'au cadastre actuel.

Concernant le mur F14, orienté est/ ouest et qui court dans la moitié occidentale de l'emprise prescrite, il est apparu pour la première fois à la période 3, sur le plan d'archive de 1864 (réf. : adlc 5m 238). Un bâtiment, de superficie moindre, est matérialisé par une portion du mur F14 au sud et le mur F17 à l'ouest. Les plans d'archive de 1878, puis de 1930 font état d'une construction plus



Fig. 5 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : le Saint-Cœur, cour d'honneur (adlc 6 Fi 269/19)

massive, plus large, décalée vers l'est et ne correspondant pas à l'emprise du mur F14. Par la suite à la période 4, le mur F14 est rallongé vers l'est jusqu'à la cave F15, alors encore en activité. Finalement, au XX^e s., le mur F14 s'adapte parfaitement au plan cadastral actuel. Il montre les derniers aménagements, les derniers agran-

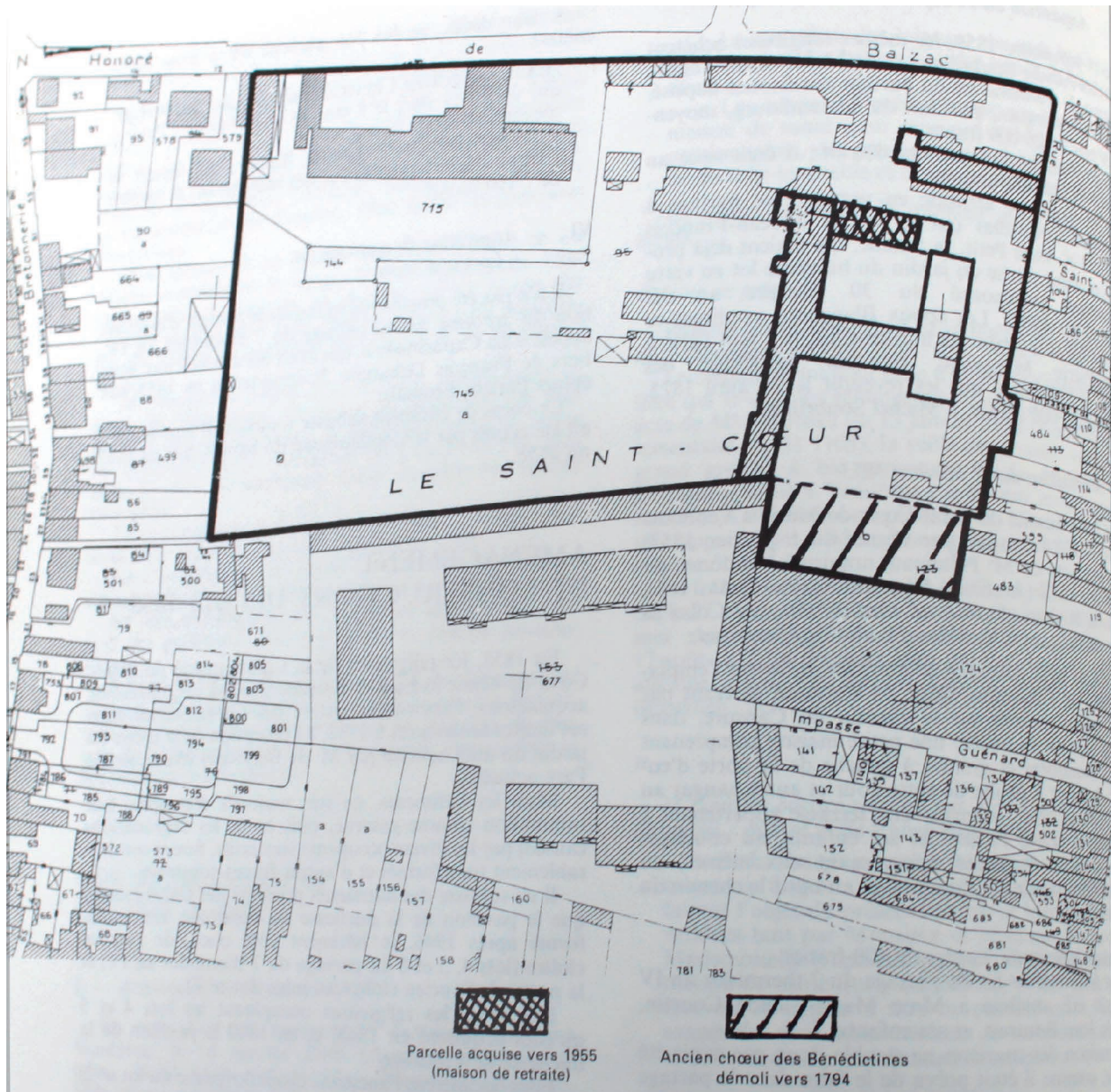


Fig. 4 : Vendôme (Loir-et-Cher) 10 rue du Saint-Cœur : restitution du plan du couvent du Calvaire et du Saint-Cœur (Aubert 1995)

dissements de cette construction et un allongement vers l'ouest de la maçonnerie.

Enfin, les parcelles sont actuellement parsemées de réseaux divers, de regards et de constructions bétonnées. À la périphérie orientale de l'emprise, un appentis en parpaing est adossé au mur d'enceinte et à l'espace D (F4 – espace E).

Sylvia Jouanneau-Bigot

Aubert 1995 : AUBERT J., « Histoire du couvent du Saint-Cœur-de-Marie à Vendôme », *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, pp. 52-60.

Jouquand, Jouanneau-Bigot 2018 : JOUQUAND A.-M., JOUANNEAU-BIGOT S., *Blois (Loir-et-Cher), Centre - Val de Loire. La fouille du 13bis rue des Ponts-Chartrains : contribution à l'étude de la formation du quartier Blois Vienne : rapport d'opération de fouille archéologique préventive*, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.

Simon 2015 : Simon G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long* [en ligne], thèse, Histoire, spécialité archéologie Tours : Université François Rabelais, 3 vol. URL : <http://www.theses.fr/2015TOUR2029>.

Moyen Âge

VENDÔME Place Babeuf

Époque moderne

L'intervention archéologique réalisée sur la place Babeuf et le parvis de la Trinité en juin 2021 comprenait 3 ouvertures (zones 1, 2 et 3). Les deux premières ont été implantées face au portail de l'église abbatiale de la Trinité et étaient matérialisées par des sondages quadrangulaires. La dernière était située sur la place Babeuf et a pris la forme de deux longues tranchées perpendiculaires.

Les résultats de l'intervention se rapportent essentiellement à la découverte d'un bâtiment sur la place Babeuf (zone 3) et érigé dans le courant du XIII^e s. Sa destruction intervient au XVI^e s. Sa fonction précise est indéterminée, mais sa situation révèle un lien avec l'établissement

monastique (maison du cellier ou du portier ?). L'autre point fort de ce diagnostic est la mise au jour des marges sud d'un important fossé. Il est localisé au sud de la tour clocher (zone 3) et pourrait être en lien avec la fortification de cet édifice demandé par le comte de Vendôme en 1357, lors de la guerre de Cent Ans.

Enfin, les zones 1 et 2 ont révélé la présence d'importants remblais déposés entre le XIII^e et le XVI^e s. La fonction de ces derniers reste indéterminée. Seules deux sépultures ont été mises au jour sur ce parvis.

Philippe Blanchard

Moyen Âge

VENDÔME Faubourg-Chartrain, rue Saint-Denis, rond-point des Rochambelles

Époque moderne

Localisée au nord du cœur historique de Vendôme, dans les rues du Faubourg-Chartrain, Saint-Denis, avenue Gérard Yvon et carrefour des Rochambelles, l'opération de diagnostic archéologique de 9 500 m² a été diligentée préalablement au réaménagement du faubourg (fig.1). Elle se situe dans la plaine alluviale du Loir et a permis l'observation du sommet des alluvions anciennes dans les sondages n° 2, 4, 5 et 7, à une cote altimétrique comprise entre 79,72 m NGF et 78,84 m NGF (fig.2). Cette prescription établit un premier état des lieux de la mise en valeur du secteur nord de Vendôme depuis la fin du premier Moyen Âge jusqu'à nos jours (fig. 3).

Les premiers indices anthropiques recueillis sont quatre sépultures se rattachant à la première période en sondage n° 5 (fin du premier Moyen Âge). Ces découvertes complètent les observations réalisées par les opérations de diagnostic et de fouille précédentes sur le Grand Cimetière et aux abords (Couderc, Delémont 2011 ; Joly, Bouillon 2015 ; Blanchard, Bouillon 2016 ; Liégard 2018). Deux rangées de sépultures alignées orientées est-ouest

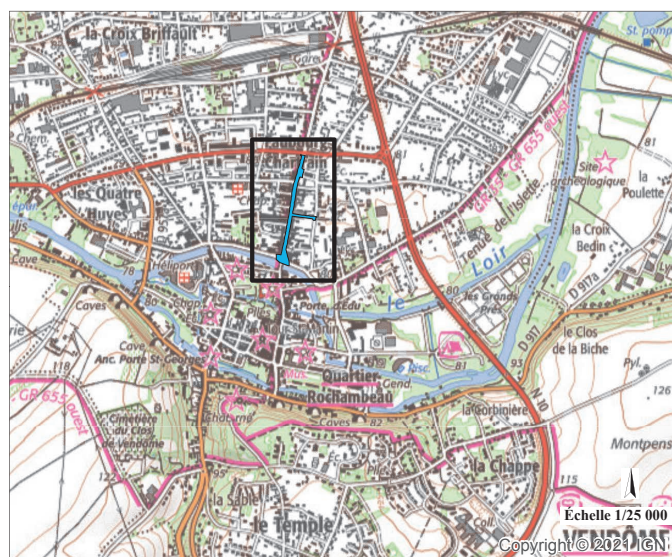


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : localisation de l'intervention archéologique sur la carte © IGN 2021 au 1/25000. (Béatrice Marsollier, Inrap)

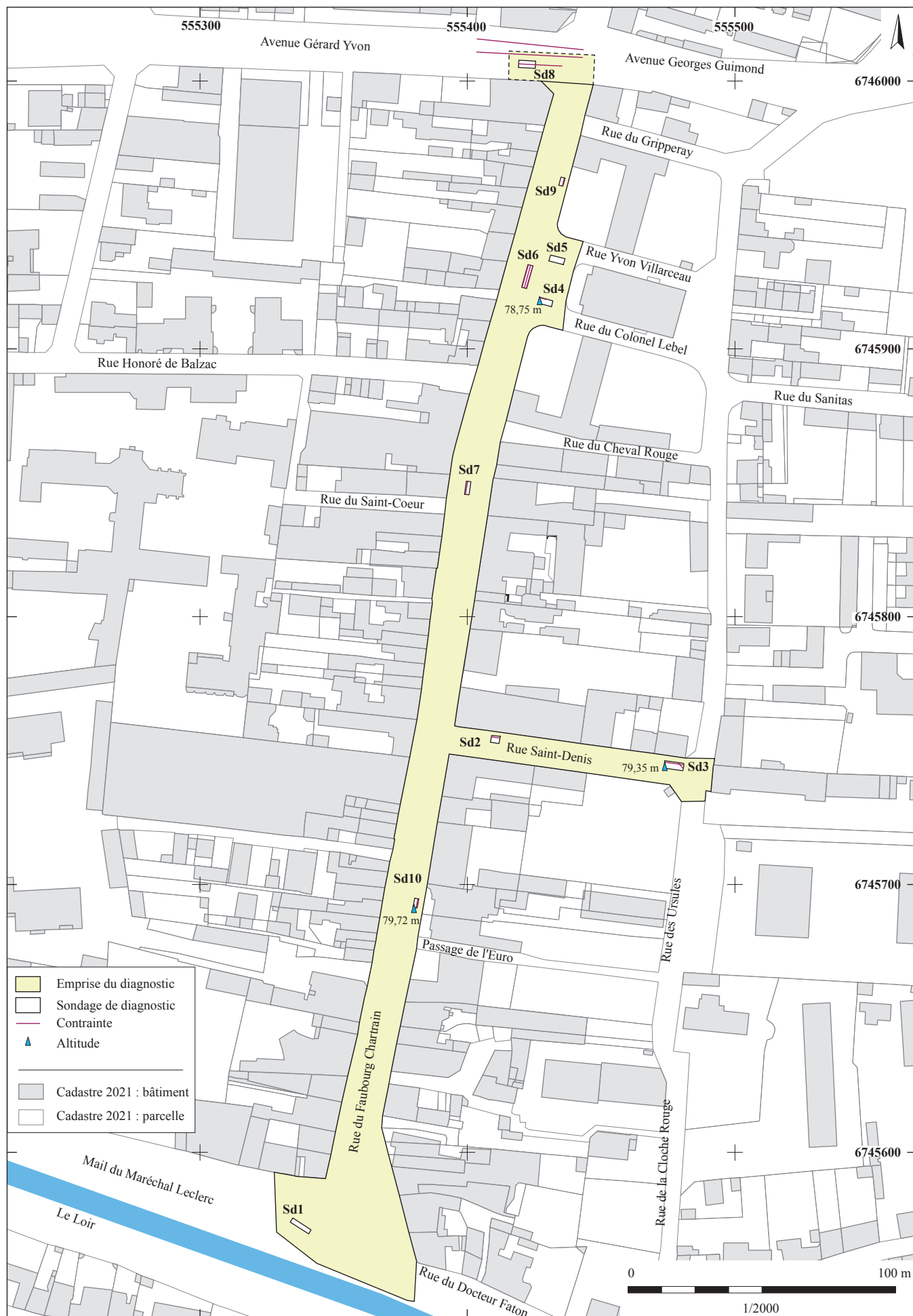


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : localisation des dix sondages archéologiques dans l'emprise prescrite sur fond cadastral 2021 au 1/2000. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

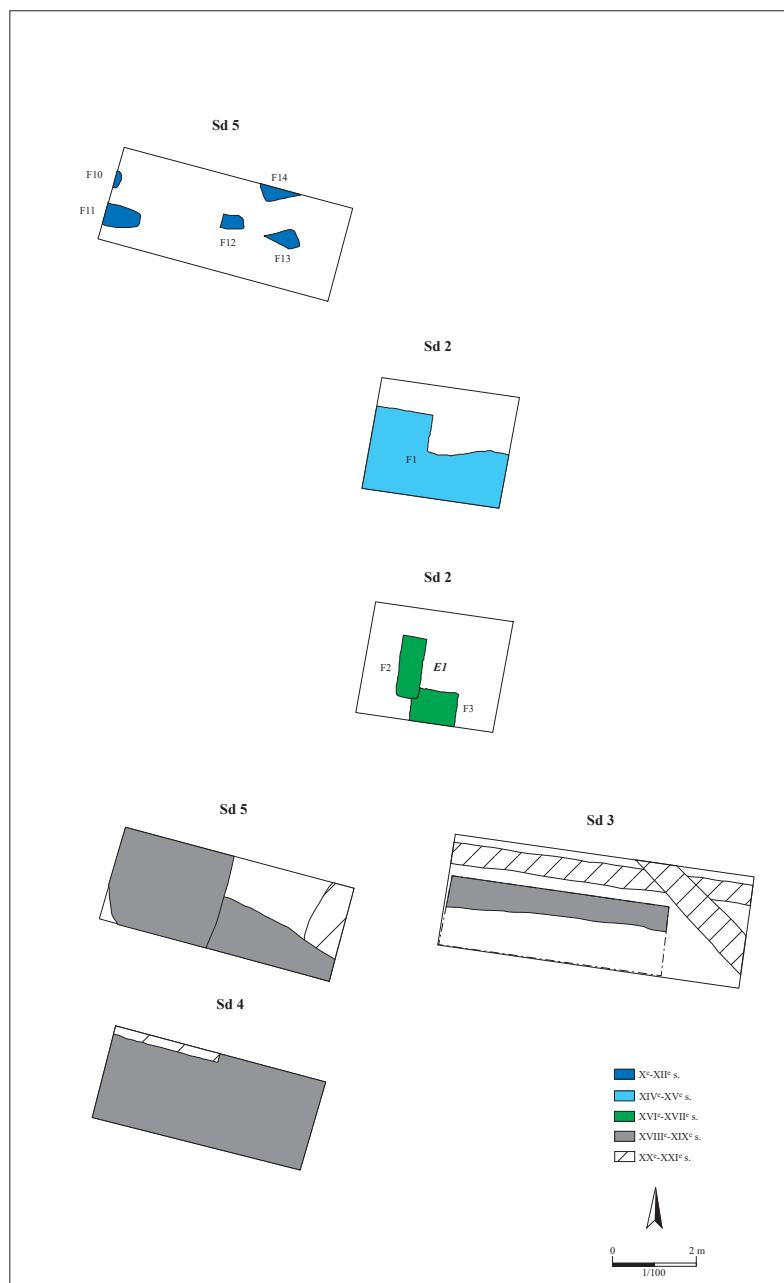


Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : restitution schématique et proposition de périodisation des vestiges archéologiques recensés dans les sondages de diagnostic. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)

se distinguent dans le sondage n° 5, coïncidant avec les analyses des sépultures des autres phases de diagnostics archéologiques (fig. 4 et 5). Les datations par radio-carbone pour deux individus renvoient à la fin du premier Moyen Âge (Beta Analytic : n° 607225 et 607226). Cependant, ces résultats jettent un regard nouveau sur la période d'inhumation des sépultures du sondage n° 5. En effet, celles-ci sont antérieures à l'installation du Grand Cimetière de Ville mentionné dans les sources écrites en 1208 (Simon 2015 : 363). La limite occidentale du cimetière correspond au tracé nord-sud de la rue du Faubourg-Chartrain et donc à quelques mètres des sondages n° 4 et 5.

Dans les sondages n° 7 et 10, les premiers indices de circulation remontent à la fin du Moyen Âge et concordent avec les sources écrites dans lesquelles l'apparition de la voie nord-sud située au nord du cœur de ville était généralement admise qu'à partir de la période médiévale avec

le développement routier entre Paris et Bordeaux (cf. supra fig. 2). Cet axe est également primordial car il est emprunté par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. (Bonin 2008 : 48 ; Simon 2015 : 364). Cet axe de circulation médiéval n'a vraisemblablement pas l'importance économique et stratégique qu'il aura par la suite dès la période moderne (route royale, Route Nationale 10). Le mobilier céramique prélevé dans ces deux sondages renvoie à de la vaisselle à verser d'influence blésoise et est daté de la seconde moitié XIV^e-début XV^e s.

Dans le sondage n° 2, Sous l'actuelle rue Saint-Denis, de la terre de jardin est sans doute associée à de l'exploitation agricole antérieure à l'urbanisation du faubourg ou à la marge de ce dernier (cf. supra fig. 2 et 3). L'assemblage céramique renvoie au domaine du culinaire, avec la vaisselle de service et à boire et est daté du premier quart du XV^e s. La thèse de Gaël Simon mentionne que ce secteur à l'est du Faubourg-Chartrain appartient au Couvent des Ursulines au tout début de l'époque moderne (Simon 2015 : 640 ; vol. 2, pl. 71, 72). Avant cette époque, le faubourg est peu urbanisé et sa vocation est essentiellement agricole (Simon 2015). Le récent diagnostic archéologique effectué non loin de ce secteur aux Maisons du Bon-Secours, à l'emplacement de l'ancien Couvent des Calvairiennes, a mis en évidence pour cette période un apport de terre arable destiné à la mise en valeur agricole du secteur nord de la ville (Jouanneau-Bigot et al. 2021).

Dans la continuité, la deuxième période, moins marquée, est rattachée à l'époque moderne (cf. supra fig. 2). Le sondage n° 7 rassemble des épisodes de crues et de réfections de l'axe nord-sud vers Chartres et Paris. Un pendage du terrain en direction du Loir et une dépression vers le centre de la rue du Faubourg-Chartrain expliqueraient cette zone de garenne. S'agissait-il d'une zone de garenne antérieure la politique de travaux de réfection de cet axe routier

et du développement de l'urbanisation dans ce secteur à la fin de la période moderne-début de la période contemporaine ?

Le sondage n°2 au débouché de la rue Saint-Denis et de la rue du Faubourg-Chartrain a révélé la présence d'une construction maçonnée (cf. supra fig. 3). Trois volées de marches soutenues par des murs sont les vestiges d'une ancienne habitation sur cave (E1) à l'emplacement de cette rue (fig. 6). Cette découverte confirme que les abords de la rue du Faubourg-Chartrain étaient lotis. Enfin, le sondage n° 3 dans la rue Saint-Denis a mis en évidence un horizon de terre arable sans doute à rattacher à l'exploitation de ce secteur par le Couvent des Ursulines (cf. supra fin période 1). Sur les plans anciens et jusqu'au milieu du XIX^e s., la rue Saint-Denis n'existe que dans son tronçon nord-sud, qui, depuis l'époque médiévale, borde à l'est le Grand Cimetière de ville (réf. : Plan dit napoléonien de la commune de Vendôme, section g1

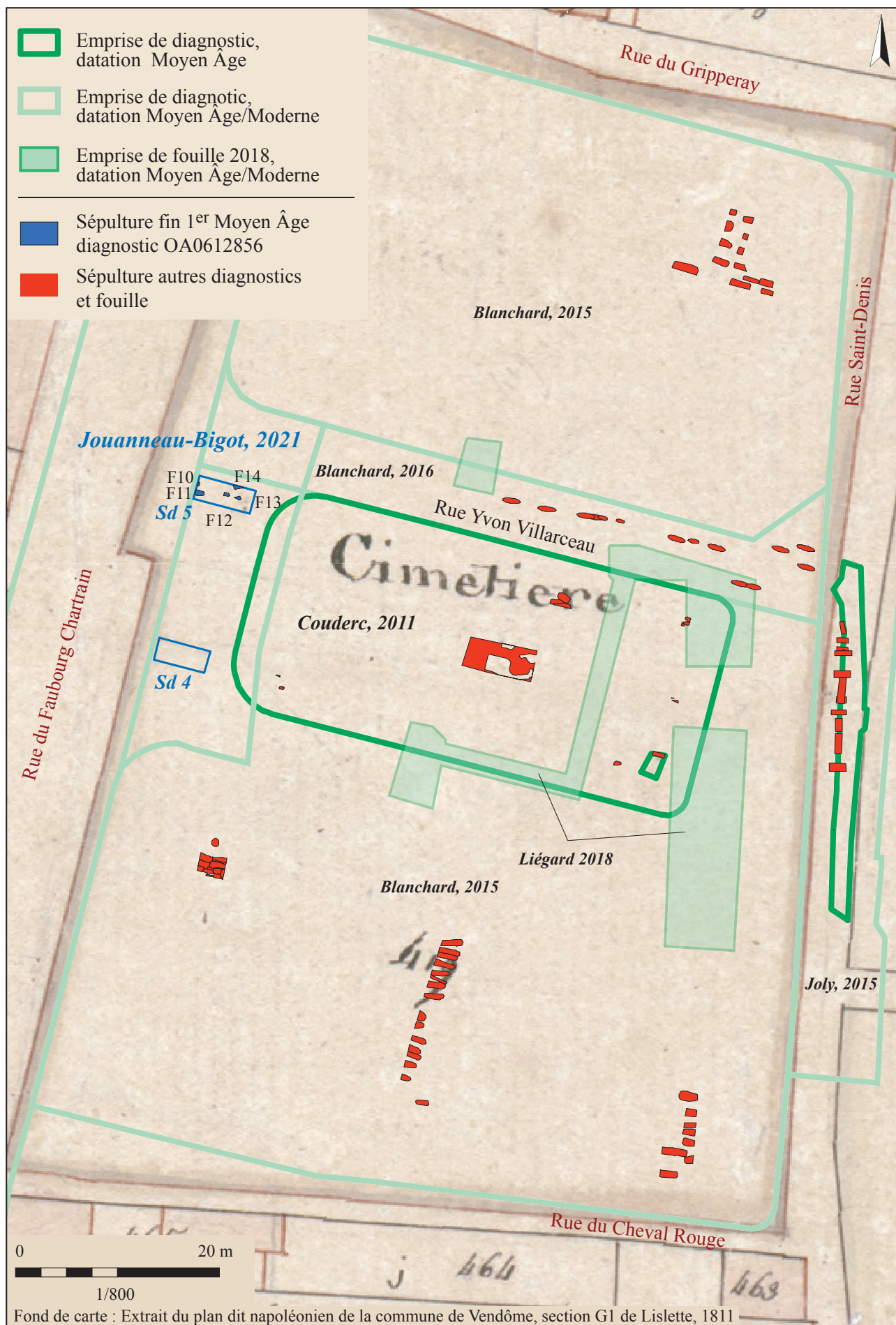


Fig. 4 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : aperçu des sépultures dans le sondage n° 5 et les sépultures découvertes dans les précédentes phases de diagnostics et fouille archéologiques (Couderc, Delémont 2011 ; Joly, Bouillon 2015 ; Blanchard, Bouillon 2016 ; Liégard 2018). Fond de carte : Extrait du plan dit napoléonien de la commune de Vendôme, section g1 de Lislette, 1811 adlc. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig. 5 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain :
vue vers le sud de la sépulture F14 dans le sondage n° 5 et coussin céphalique, devant l'ancien théâtre ; mire de 0,50 m.
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

de Lislette, 1811 adlc ; plan parcellaire de la rue du Faubourg-Chartrain, 1864 adlc 5 m 238 notamment).

Le mobilier céramique prélevé dans les dépôts rattachés à la période moderne est essentiellement redéposé, confirmant la tendance générale d'une occupation peu marquée et peu caractérisée à l'aulne des sondages de diagnostic.

Enfin, la troisième et dernière période représentée dans les sondages est la période contemporaine (cf. supra fig. 2 et 3). Dans les sondages n° 4 et 5, d'imposants creusements ont été mis au jour. Ils recoupent les sépultures du Grand-Cimetière de ville. Des os humains, erratiques, ont été prélevés dans le comblement de ces structures excavées. Celles-ci sont-elles à mettre en parallèle avec la fin du cimetière à cette époque et la transformation des lieux ? En effet, les nouvelles normes d'hygiène qui se mettent en place entre les XVIII^e et XIX^e s. obligent le transfert des cimetières hors du monde des vivants (Ariès 1977). Pour le cas de Vendôme, suite aux délibérations du conseil municipal, le cimetière est déplacé en 1834. Le site du Grand cimetière devient le square Saint-Denis jusqu'à la construction du théâtre en 1893 (Couderc, Delémont 2011 : 14). La construction des écoles sur la place du théâtre a lieu à partir de 1889 (Réf. : adlc 6 o 274/115).

Le sondage n° 7 dans la rue du Faubourg-Chartrain a confirmé la présence d'un tronçon de voie pavée pouvant appartenir à la route royale Paris-Tours-Bordeaux et dont la construction a été décidée à partir du XVIII^e s. (Simon 2015 : 683).



Fig. 6 : Vendôme (Loir-et-Cher) Faubourg-Chartrain : vue d'ensemble vers l'est de la cave E1 dans le sondage n° 2, rue Saint-Denis ; mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Dans le sondage n° 1, jusqu'à la cote de sécurité de 1,30 m, seuls des remblais contenant du matériel céramique rattaché au XIX^e s. ont été observés. Des faïences stannifères dites « culs bruns » et quelques grès de la Puisaye ou du Berry sont recensés. Ces couches sont associées à des travaux d'aménagements des quais du Loir à cette période. En 1810, l'aménagement d'une place et d'un mail au sud de la rue du Faubourg-Chartrain, à l'emplacement actuel du carrefour des Rochambelles, conduit au nivellement de l'ancien boulevard du XV^e s. (Simon 2015 : 694).

Enfin, dans les sondages n° 2 et 3, une phase de démolition des constructions existantes sur le front des rues du Faubourg-Chartrain et Saint-Denis, suivie de nivellements et d'exhaussements, est individualisée. Elle a été associée aux travaux de percement et de construction de la rue Saint-Denis dans sa portion est-ouest pour déboucher sur la rue du Faubourg-Chartrain (cf. supra fig. 2 et 3). Le mobilier céramique contenu dans des remblais de démolition est daté du dernier quart du XVIII^e s. Des plans d'archives mentionnent le projet de percement de la rue (réf. : adlc 112 Fi 274/126).

Sylvia Jouanneau-Bigot

Ariès 1977 : ARIÈS P., *L'homme devant la mort*. Le temps des gisants, Paris : Seuil.

Blanchard, Bouillon 2016 : BLANCHARD P., BOUILLON J., *Vendôme (Loir-et-Cher), Faubourg-Chartrain : Reconversion du site de l'ancien théâtre* :

rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 112 p.

Bonin 2008 : BONIN A., *Trois édifices religieux à Vendôme au temps de Marie de Luxembourg : Saint-Martin, Saint-Jacques et la Madeleine*, Mémoire de Master I, mention « Renaissance » Tours : Université François Rabelais, CESR, 2 vol.

Couderc, Delémont 2011 : COUDERC A., DELÉMONT M., *Exploration archéologique du « Grand cimetière » de Vendôme : Vendôme, Loir-et-Cher, cinéma Le Ronsard, 59 Faubourg Chartrain* : rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 66 p.

Joly, Bouillon 2015 : JOLY S., BOUILLON J., *Vendôme (Loir-et-Cher), rue Saint-Denis : Le grand cimetière médiéval et la « route derrière le cimetière »* : rapport de sauvetage urgent, Pantin : Inrap CIF, 63 p.

Jouanneau-Bigot et al. 2021 : JOUANNEAU-BIGOT S., GARDÈRE P., MILLET S., YVERNAULT F., *Vendôme (Loir-et-Cher), Centre-Val de Loire. « Maisons du Bon Secours » 10, rue du Saint-Cœur. Projet de construction de béguinage* : rapport d'opération de diagnostic archéologique préventif, Pantin : Inrap CIF, 121 p.

Liégard 2018 : LIÉGARD S., « Vendôme. 59 bis et ter rue du Faubourg-Chartrain », *Bilan scientifique de la région Centre-Val de Loire, Orléans* : DRAC Centre-Val de Loire, pp.139-141.

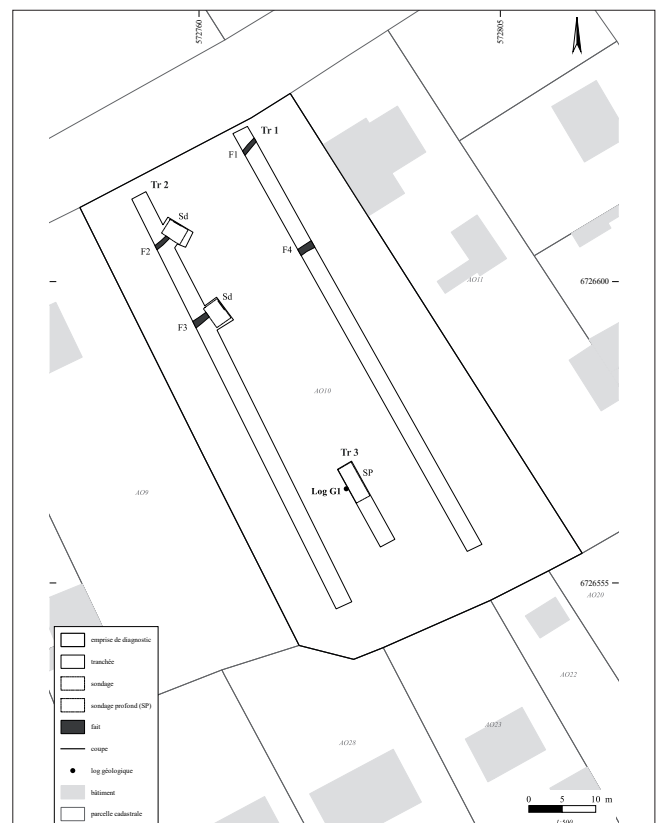
Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s.* : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long [en ligne], thèse, Histoire, spécialité archéologie Tours : Université François Rabelais, 3 vol. URL : <http://www.theses.fr/2015TOUR2029>.

Indéterminé

VILLEBAROU 8 rue des Carrés

Les deux fossés mis au jour dans le cadre du diagnostic archéologique du 8 rue des Carrés à Villebarou (Loir-et-Cher) sont interprétés comme autant de marqueurs de parcellaire. L'un d'eux est assurément ancien (F1/F2) puisqu'il a livré du mobilier laténien et gallo-romain, tandis que le second reste non daté (F3/F4). Même s'ils sont peu nombreux, ces indices viennent compléter les connaissances sur un territoire déjà riche en indices de sites archéologiques.

François Cherdo



Villebarou (Loir-et-Cher) 8, rue des Carrés : plan général du diagnostic. (Philippe Ladureau, Inrap)

La fouille réalisée de la ZAC des Mézières, au lieu-dit les Pavés, à Villebarou a permis de mettre en évidence une fréquentation ou occupation des lieux du Néolithique à la période contemporaine. La majorité des vestiges se rapportent à deux établissements ruraux distincts : le premier est protohistorique (fin VI^e – V^e s. av. J.-C.) et le second date de la période antique (tournant de n. è. - fin I^{er} s. ap. J.-C.). La concentration des vestiges et leur localisation plaident en faveur d'un léger développement des occupations vers les parties ouest et est, en dehors de l'aire étudiée. L'opération alimente le corpus de sites antiques structurant la frange méridionale du plateau nord blésois.

Des pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique secondaire. Elles forment un assemblage homogène dont les caractéristiques permettent de rattacher cette industrie lithique au Néolithique. Ce lot de silex taillés atteste de la fréquentation des lieux au cours de cette phase de la Préhistoire et confirme le potentiel de ce secteur pour la période.

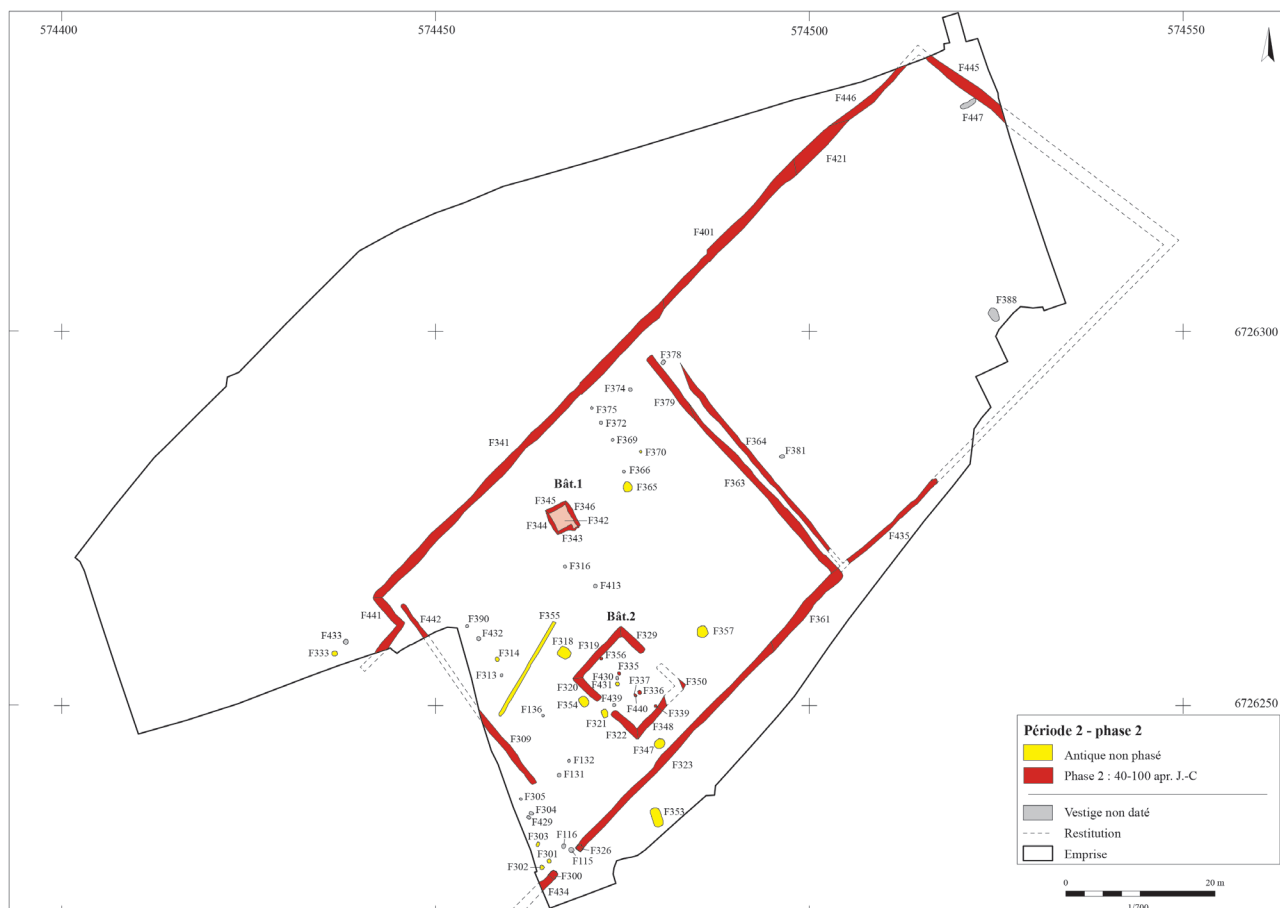
La période hallstattienne-début de La Tène ancienne est figurée par des trous de poteau, des fosses et des silos. Ces vestiges mettent en évidence une occupation en aire ouverte formant un ensemble cohérent, mais lâche, puisqu'ils sont dispersés sur toute la surface étudiée. Ce type d'occupation diffuse est caractéristique de la période. En l'absence de vestiges permettant d'identifier le ou les

bâtiments d'habitation, éléments structurants importants pour travailler sur les formes de l'habitat, les structures détectées suggéreraient la présence d'au moins une à deux unités domestiques. Relativement méconnue sur les sites ruraux de cette période dans la région, une activité de forgeage a été mise en exergue. Cet artisanat est en lien avec l'entretien du matériel agricole.

Couvrant le I^{er} s. ap. J.-C., la faible longévité de l'occupation antique permet de suivre l'implantation et la disparition rapide d'une ferme au statut socio-économique modeste. Cette courte occupation livre un instantané d'un habitat délimité par un système fossoyé et introduisant la maçonnerie dans le bâti. L'habitat se caractérise par une importante structuration de ses vestiges qui organisent le paysage sur une faible étendue, estimée à moins de 7 000 m². Avec ses trois enclos se succédant selon un même axe, le plan architectural d'ensemble de la ferme se singularise des nombreuses villae à deux cours habituellement documentées dans ce secteur de la région.

Bien qu'il n'y ait plus d'habitat sur les parcelles fouillées, les sites révélés dans un environnement proche et l'entretien d'une nouvelle trame parcellaire de la fin de l'Antiquité à la période moderne, prouvent l'attractivité des terres de ce secteur du plateau nord blésois.

Grégory Poitevin



Villebarou (Loir-et-Cher) ZAC des Mézières : plan des vestiges antiques. (B. Marsollier, Inrap)

